

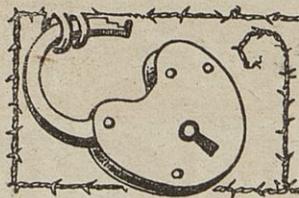
LE PAYS DE FRANCE



LE GÉNÉRAL PERSHING EST PARTI

Le voici à la gare des Invalides, le 31 août, sur le point de quitter Paris pour rentrer en Amérique, affirmant, une fois de plus, sa sympathie pour notre nation. Il s'est embarqué le lendemain à Brest sur le « Leviathan » pour New-York.

F.P.S. 4



AU FORT 9

RÉCITS DE CAPTIVITÉ PAR GABRIEL MARUL



CHAPITRE IV

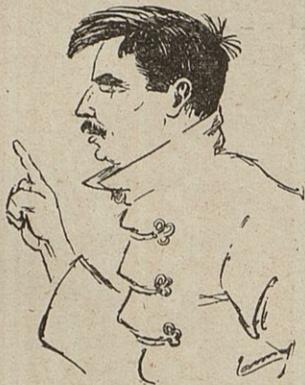
MESURES EXTRÊMES — LA RÉSISTANCE

(Suite)

Le capitaine Derache, un des compagnons d'évasion, avait une pèlerine semblable ; et pour les capitaines Mondielli et Pante, qui simulaient des soldats du landsturm accompagnant leurs chefs, ils étaient vêtus de manteaux noirs, avec, en guise de cartouchière, une petite boîte de corned beef.

Comme armes, un fusil en bois.

On ne se douta de rien. Les fugitifs passèrent successivement devant quatre sentinelles boches qui ouvrirent les portes et rendirent les honneurs, croyant avoir affaire réellement au commandant du camp. Les évadés furent repris, à la vérité, mais on conviendra néanmoins qu'il était assez difficile de garder des prisonniers à l'imagination aussi fertile, même en multipliant les sentinelles ; et l'on admettra aussi que de



C^{no} DE ROBIEN

tels prisonniers n'étaient nullement d'humeur à céder aux ordres de l'autorité allemande lorsque ces ordres leur paraissaient incompréhensibles ou dictés par la haine.

La résistance, petit à petit, se fit donc plus active ; les froissements furent plus fréquents, et la situation devint de plus en plus tendue.

Les troupiers boches, à qui leurs chefs demandaient un service exagéré, étaient sur les dents et ne décoléraient plus. De plus, avec leur mentalité de Boches ils s'imaginaient qu'en faisant un esclandre dont les Français auraient à pâtir, ils se ménageraient la faveur de leurs chefs et qu'ils pourraient en retirer un sérieux avantage. Ce qui devait arriver arriva.

Un jour, un certain nombre de prisonniers se promenaient tranquillement sur les talus du fort, à un endroit où ils avaient normalement accès, lorsque des coups de fusil claquèrent et les balles sifflèrent aux oreilles des promeneurs, Russes et Français, qui n'eurent que le temps de se mettre à l'abri.

Personne ne fut atteint, par bonheur ; mais à cette provocation évidente, à cette tentative d'assassinat, les prisonniers trouvèrent une réponse énergique, la meilleure, et qui calma instantanément l'ennemi.

J'ai dit qu'à toutes les fenêtres se trouvaient scellés d'énormes barreaux de fer ; les fenêtres des bureaux qu'occupait le commandant allemand du fort en étaient pourvues, elles aussi. Le chef de bataillon Collot, le plus ancien des officiers français présents au fort, alla trouver l'officier allemand et lui tint à peu près ce langage :

— Vos sentinelles viennent de tirer sur nous ; c'est miracle qu'aucun des nôtres ne soit tombé. Je vous préviens que, si le fait se renouvelle et si l'un de nous est touché, il y aura bataille...

— Bataille ?... bégavait l'autre. Bataille ?...

— Il y aura bataille, affirma froidement le chef de bataillon... Nous succomberons peut-être, mais ce ne sera pas sans qu'il y en ait beaucoup des vôtres qui restent sur le carreau. Vous êtes averti...

Le Boche ne trouva rien à répliquer ; mais, dès le lendemain, des ouvriers étaient appelés qui sciaient les barreaux des fenêtres des bureaux boches. Le hauptmann, froussard, prenait ses précautions pour s'enfuir. Il les prit si bien que

Voir les numéros 251, 252, 253 et 254 du *Pays de France*.

des ordres furent donnés, en outre, aux sentinelles qui, dès lors, ne nous mirent plus en joue sans cause, craignant de provoquer une bagarre.

De plus, mis au courant des paroles prononcées par le commandant Collot, et voyant quelles mesures étaient prises pour parer aux menaces, si elles étaient mises à exécution, les troupiers allemands sentirent diminuer leur confiance dans leurs supérieurs en même temps que croisait notablement leur respect pour les prisonniers.

Ces sentinelles, du reste, étaient de bien médiocres tireurs.

Un soir, à l'heure où l'on devait rentrer dans les casemates, le lieutenant belge Kick et les lieutenants anglais Evans et Wilkins se lancèrent sur la glace, que l'on ne croyait pas capable de supporter le poids d'un homme, parvinrent de l'autre côté du fossé et prirent leur course dans la campagne.

Après avoir marqué une seconde d'hésitation, les sentinelles tirèrent. L'une d'elles, même, se mettant à genoux sur le talus, épuisa deux chargeurs, mais pas une balle ne toucha son but, et les fugitifs ne furent arrêtés que par des civils qui, passant dans les champs à proximité, se précipitèrent au-devant d'eux et leur barrèrent le passage.

CHAPITRE V

GRAVES INCIDENTS AU CAMP

J'ai dit que Lirch, débordé et plus qu'à moitié fou, avait quitté le fort 9 à la suite de multiples incidents pour aller prendre le commandement du fort Prinz Karl.

Les Allemands mirent à sa place un nommé Hirschgrabner, en lui donnant comme consigne d'employer, plus encore que son prédécesseur, la manière forte, pour arriver à se faire obéir. Recevoir un tel ordre ne pouvait qu'être agréable au Boche, mais l'exécution n'en était pas commode, et l'expérience en fut rapidement



COMMENT ON SALUAIT LES OFFICIERS BOCHES.

faite. Les prisonniers avaient pris conscience de ce qu'ils pouvaient en s'appuyant les uns sur les autres et en faisant bloc ; et le Boche, étonné d'abord, allait bientôt hésiter, puis finir par avouer son impuissance.

La prise de commandement de Hirschgrabner fut marquée par un épisode qui ne manque pas de saveur :

Chaque fois qu'un prisonnier était arrêté au cours d'une évasion, les Allemands lui enlevaient tout ce qu'il pouvait posséder en fait de

cartes et de boussoles, afin de le mettre dans la presque impossibilité de renouveler sa tentative. Ces cartes et ces boussoles étaient ensuite déposées dans une caisse placée dans le bureau même du commandant du fort. Comme il y avait constamment quelqu'un dans ce bureau, les Allemands se croyaient bien tranquilles : la caisse était en sûreté.

Un officier de la garde russe, Tonchkat-chewsky, repéra un jour la cassette, dont le contenu, on l'avouera, était bien fait pour tenter ; et, sans tarder, un plan s'ébaucha pour arriver à reconquérir les cartes et les boussoles.

Les prisonniers avaient l'autorisation de se réunir dans une petite salle à proximité du bureau ; quelques-uns d'entre eux s'y rendirent et firent du feu. Puis, cinq ou six autres, de grande taille, le capitaine de Gaulle, Borgnis-Desbordes, Leclerc, se présentèrent au commandant du fort et aux scribes occupés à travailler dans le bureau. Quelques officiers remirent une liste d'objets qu'ils désiraient se procurer, d'autres réclamèrent au sujet de la nourriture ou des colis qui n'arrivaient pas ; bref, ils occupèrent l'ennemi tout en formant C^{no} BRILLAT-SAVARIN écran, masquant à la



vue des Boches ce qui se passait derrière eux.

Pendant ce temps d'autres camarades opéraient. Ce ne fut pas long. En un clin d'œil, la caisse, enlevée, escamotée, était transportée à la salle de réunion. Les officiers qui s'y trouvaient s'emparèrent immédiatement du contenu, se le partagèrent et s'élançèrent au pas de course dans les couloirs, regagnant leurs casemates afin d'y cacher leur butin.

Quant à la caisse elle-même, débitée en petits morceaux à coups de pied, elle disparut dans le poêle.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que les Allemands s'apercevaient du tour qu'on leur avait joué. Furieux, ils furent partout, entrèrent dans toutes les chambres et regardèrent sous tous les lits afin d'y découvrir la fameuse caisse, et ne pouvant pas s'imaginer qu'elle n'existait déjà plus. Ils ne retrouvèrent rien, et pour cause. Les prisonniers ont bien ri, ce jour-là. Quant au commandant du fort et à ses acolytes, ils riaient jaune.

Pour la commodité de tous, sur les portes de leurs casemates, les prisonniers apposèrent des placards portant les noms des occupants. Bientôt, utilisant leurs talents artistiques, ils enjolivèrent ces placards, ne se bornant plus à y inscrire sèchement des noms, mais les illustrant, exécutant des dessins ou peignant des aquarelles où les vertus des alliés étaient exaltées, en même temps qu'était raillé l'ennemi. Des légendes encadraient l'ensemble, comme bien l'on pense.

Le Boche maugréa mais n'osa pas enlever les pancartes ou donner aux prisonniers l'ordre de les retirer.

Ce n'est pas tout. Aux portes de toutes les casemates se hissèrent successivement les couleurs de France et des pays alliés. Des drapeaux, patiemment confectionnés et cousus, flottèrent gentiment dans les tristes couloirs, marquant gaiement leurs couleurs claires.

Cette fois les Boches trouvèrent que l'on dépassait un peu la mesure. Le commandant du fort n'intervint pas personnellement, il ne voulait pas s'y risquer ; mais ses subordonnés, eux, murmurèrent et menacèrent. Les prisonniers, alors, devinrent graves, et cela se vit. Toucher à leurs drapeaux ?... Ils firent comprendre qu'ils ne permettraient à personne de s'y risquer, et l'incident fut clos.

(A suivre.)

URODONAL

et l'Opinion médicale

Je tiens à vous déclarer qu'ayant employé très souvent votre *Urodonal* dans toutes les formes d'uricémie, dans ses manifestations plus ou moins graves, chez des individus de tempérament arthritique, j'ai toujours constaté des résultats inespérés que je n'avais pu obtenir avec les autres médicaments anturiques. Je continuerai avec constance et confiance à l'employer dans tous les cas indiqués.

Dr AVERSA Joseph,
Inspecteur d'hygiène à Palerme (Sicile)

Je vous atteste avec plaisir que j'ai constaté la très grande efficacité de l'*Urodonal* sur un malade atteint de goutte arthritique déformante, inguérissable. Tous les remèdes jusqu'ici n'avaient apporté aucun soulagement ni amélioration; mais avec l'*Urodonal* mon client est enthousiasmé des immenses résultats obtenus et moi-même je suis décidé à le préférer à tous les autres remèdes indiqués pour cette maladie.

LAMBERTO PISANI,
Docteur à Montebello (Pavie).



Lorsque l'URODONAL approcha de la Terre, On put voir qu'un Archange entraînait la galère, Sa flamboyante épée et son regard serein Annonçaient aux mortels accourus sur la rive Qu'il venait parmi eux pour défendre le « REIN! »

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco, 8 francs; les trois, franco, 23 fr. 25.
Aucun envoi contre remboursement.

JUBOL

Laxatif physiologique, le seul faisant la rééducation fonctionnelle de l'intestin.

L'éponge et le nettoie,
Évite l'Appendicite et l'Entérite,
Guérit les Hémorroïdes,
Empêche l'excès d'embonpoint,
Régularise l'harmonie des formes.

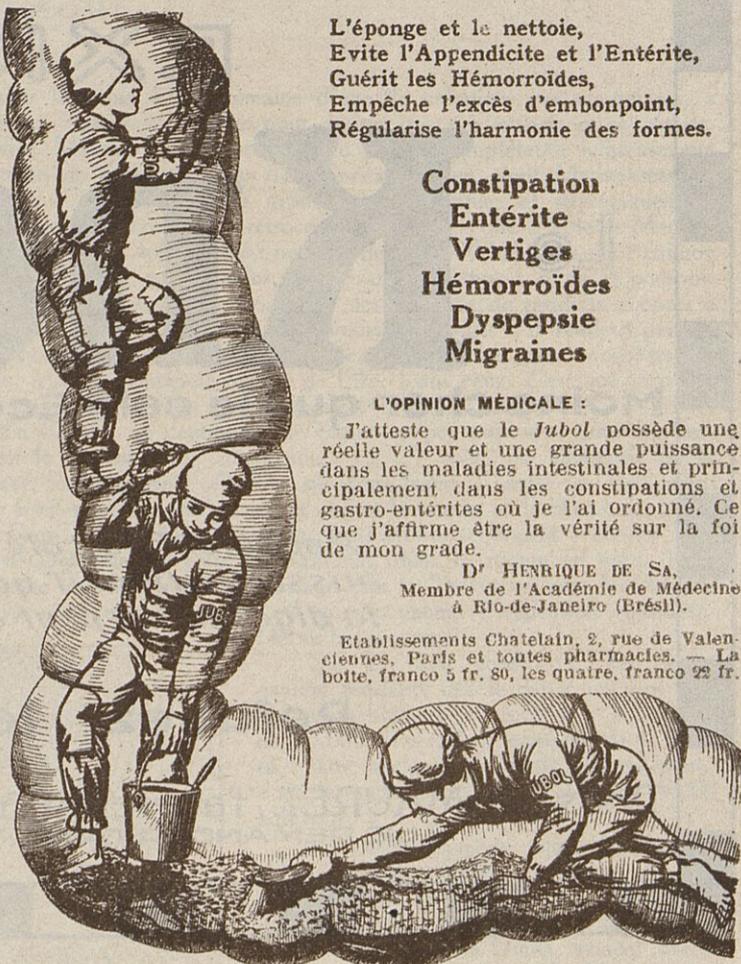
**Constipation
Entérite
Vertiges
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines**

L'OPINION MÉDICALE :

J'atteste que le *Jubol* possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade.

Dr HENRIQUE DE SA,
Membre de l'Académie de Médecine à Rio-de-Janeiro (Brésil).

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris et toutes pharmacies. — La boîte, franco 5 fr. 80, les quatre, franco 22 fr.



FANDORINE

80 % des femmes ne sont pas satisfaites de leur santé.

A partir de 40 ans, la femme s'engraisse par suite d'insuffisance glandulaire.

Seule l'opothérapie (*Fandorine*) peut la guérir et lui conserver une taille normale.

Communication :
Académie de Médecine
(13 juin 1916).



Spécifique des
Maladies de la femme

Arrête
les hémorragies.

Supprime
les vapeurs.

Guérit les fibromes
non chirurgicaux.

Toute femme doit
faire chaque mois une
cure de FANDORINE.

Etablissements Chatelain,
2, rue Valenciennes, Paris.
Le flac. de *Fandorine*, 100
11 fr.; flac. d'essai, 5,50.

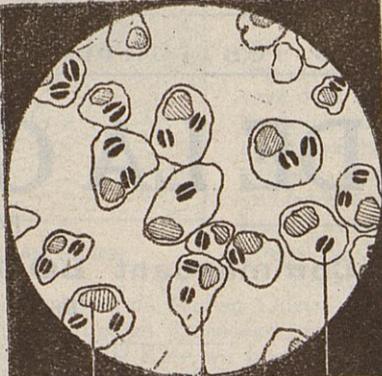
Pagéol

ÉNERGIQUE ANTISEPTIQUE
URINAIRE

Guérit vite et radicalement
Supprime les douleurs
de la miction
Évite toute complication

Communication à l'Académie
de médecine du 3 décembre 1912.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La demi-boîte, franco, 6 fr. 60; la grande boîte, franco, 11 francs.
Aucun envoi contre remboursement.



Noyaux des Globules Gonocoques
Globules blancs
Goutte de pus vue au microscope.

VAMIANINE

Dépuratif intense du sang,
non toxique

Avarie, Tabes,
Maladies de la Peau

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon, franco, 11 francs.

Aucun envoi contre remboursement.

Brochure sur demande.



Vamianine juggle
l'avarie et en
empêche toutes les
manifestations.

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

Exiger la forme nouvelle en comprimés,
très rationnelle et
très pratique.

Etabliss^{ts} Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et t^{tes} pharm. La boîte, f^{rs} 5 fr. 30; les 4, f^{rs} 20 fr.; la grande boîte, f^{rs} 7 fr. 20; les 3, f^{rs} 20 francs.

Sauvée grâce à la GYRALDOSE



Excellent produit non toxique, décongestionnant, antileucorrhéique, résolutif et cicatrisant. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Assure un bien-être réel.

NERVEUX! SURMENÉS! ANÉMIQUES!

EXIGEZ

Le **Knoeipp**

Moins cher que le café. Économise le sucre

Rappelant le café. Sain, fortifiant, et aussi inoffensif qu'une tisane, il aide à la digestion et peut être bu par tout le monde.

Refusez les imitations !

Prosper MAUREL, fabricant, à Juvisy-sur-Orge (Seine et Oise)
(LE DEMANDER DANS TOUTES LES ÉPICERIES)

Pour toutes les familles françaises

Pour tous les touristes des champs de bataille

PRÉCIS DE LA GRANDE GUERRE

PAR LE

Commandant **BOUVIER de LAMOTTE**

Breveté d'Etat-Major

Un volume de la Bibliothèque du PAYS DE FRANCE avec 36 portraits de généraux, en rotogravure, plus de 30 cartes des objectifs et de la progression des attaques, et un curieux graphique des événements de la Grande Guerre.

4 fr.

✦ Le **Précis de la Grande Guerre**, que le Commandant BOUVIER DE LAMOTTE vient de collationner pour la Bibliothèque du Pays de France, est le premier manuel raisonné des opérations militaires sur le front de FRANCE et de BELGIQUE de 1914 à l'armistice.

✦ Il donne en un raccourci saisissant, d'une lecture facile et passionnante, toute la succession des opérations qui composèrent les interminables batailles de la guerre. Chaque bataille est illustrée d'une carte très précise indiquant, suivant le besoin, la situation des principaux objectifs à atteindre ou la progression des armées d'attaque.

✦ Chaque combattant, d'abord, y retrouvera avec la plus grande facilité les dates et le sens général des combats auxquels il a pris part.

✦ Pour les touristes qui visitent en foule les champs de bataille, ce volume maniable, pratique, clair et concis est un véritable aide-mémoire qui leur aidera à comprendre sur le terrain la signification des batailles livrées pour la possession de telle crête, ou la défense de telle ligne d'eau. Les batailles de la Marne, de l'Yser, de l'Artois, de la Champagne, de Verdun, de la Somme, les offensives allemandes et la contre-offensive française y sont présentées en un rapprochement de faits, de dates, d'événements qui donne à l'ensemble de l'ouvrage une valeur documentaire remarquable.

✦ Le **Précis de la Grande Guerre** a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles françaises, dans les mains de tous les touristes des champs de bataille.

EN VENTE SUR DEMANDE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES DU "PAYS DE FRANCE"

Envoi franco contre 4 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à la Bibliothèque du PAYS DE FRANCE
2, 4, 6, boulevard Poissonnière, Paris.

LE PAYS DE FRANCE

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

du 23 au 30 Août

LA Conférence travaille toujours, avec la même sage lenteur, à la reconstruction de l'Europe : elle aurait enfin trouvé, pour l'irritante question de Fiume, une de ces solutions dont le moindre défaut est de ne rien régler définitivement. On exposait ainsi cette solution, le 26 août : « Fiume serait cédée à l'Italie ; mais celle-ci louerait pour quatre-vingt-dix-neuf ans le port libre de Fiume à la Ligue des Nations. Ce plan est actuellement soumis à l'examen du président Wilson. »

En Haute-Silésie les choses vont de mal en pis, malgré les notes et les objurgations à l'Allemagne du Conseil suprême. La commission inter-alliée nommée pour élaborer un *modus vivendi* à l'aide duquel on devrait pouvoir attendre sans nouveau conflit le plébiscite était à peine rendue le 27 sur les lieux où elle doit faire une enquête avant de se prononcer. Dès son arrivée, elle a pu constater que les Allemands violent délibérément les engagements qu'ils viennent de prendre, notamment celui de ne plus exercer de sévices contre la population polonaise ; ils continuent à la décimer sous prétexte qu'ils ont jusqu'au plébiscite un droit de police dans le pays. En réalité ils n'aspirent qu'à faire disparaître le plus possible d'électeurs polonais.

Cela va si loin que, même en Allemagne, certains en sont indignés ; il est vrai que ce sont des journaux de l'opposition : quoi qu'il en soit, leur opinion est bonne à retenir. La *Freiheit* écrit : « Des luttes acharnées continuent entre les insurgés (Polonais) et les Allemands. Ces derniers sont presque partout maîtres de la situation et attaquent de tous côtés. Les soldats allemands se vengent bestialement sur les prisonniers, déportent les familles des insurgés dans l'intérieur de l'Allemagne et les martyrisent cruellement. On force les femmes envoyées en prison à lever les mains et à crier : « Vive la Reichswehr ! » Toutes les prisons et les casernes regorgent de prisonniers. »

On parle beaucoup en ce moment — et à notre avis on ne saurait parler assez — de la rétrocession par l'Angleterre à la France de l'île Maurice, cette délicieuse « Ile de France » dont les habitants gardent pour la patrie de leurs pères un attachement si touchant. Tout, dans cette île lointaine de l'océan Indien, évoque le souvenir de la vieille France ; les idées et les mœurs, les usages et l'éducation, la langue et le patois, les noms de lieux comme les noms de choses : tout cela est français. Le coolie hindou, le boutiquier chinois qui viennent à Maurice chercher fortune n'y apprennent que le parler créole français. Cette fidélité est d'autant plus significative que les Mauriciens n'ont jamais eu à se plaindre de l'administration anglaise : celle-ci s'est toujours montrée envers eux courtoise, bienveillante et correcte. Entre le représentant de la Couronne et les représentants de la population, les conflits sont extrêmement rares et toujours promptement résolus. Les Mauriciens sont sans amertume contre les Anglais ; ils reconnaissent de bonne grâce que l'administration britannique eu les plus heureux effets pour la prospérité matérielle de leur pays. Mais la voix de la raison ne couvre pas chez eux les accents du cœur ; nos frères de Maurice pensent qu'ils peuvent être pour la Couronne de loyaux sujets et pour la France de fidèles enfants.

L'élite de Maurice est formée de descendants des anciens colons français, cadets de vieille noblesse, fonctionnaires de la Compagnie des Indes ou émigrés de la Révolution. De tout temps, cette population a affirmé au grand jour son amour pour la France, et cela, sous l'œil bienveillant des autorités anglaises, qui n'ont jamais même essayé de heurter ce sentiment.

L'Angleterre avait, en 1810, un intérêt majeur à nous enlever l'île de France ; c'était alors un nid redoutable de corsaires français qui infligeaient des pertes énormes à sa marine marchande ; de plus, elle avait besoin d'un port dans l'océan Indien sur la route de l'Inde : Port-Louis devait être un excellent abri pour ses vaisseaux. Aussi fit-elle tous les sacrifices possibles pour s'assurer la possession de l'île. Il ne fallut pas moins de dix mille hommes, subrepticement débarqués dans le nord de l'île par le général Abercromby, pour faire capituler l'héroïque poignée de soldats et de créoles que commandait le général Decaen. Mais l'Angleterre n'a plus besoin de l'île Maurice : pour se rendre dans l'Inde, son commerce passe par le canal de Suez ; elle est forcée d'entretenir dans l'île une administration et des troupes qui lui coûtent fort cher. Dans le cas d'une nouvelle guerre ce serait pour elle un gros embarras que cette possession à défendre. Pour tout dire, les Anglais ne tiennent plus à l'île Maurice. La France, au contraire, outre les sentiments qui la portent à

souhaiter le retour à son domaine d'une île colonisée par ses enfants, a de bonnes raisons matérielles pour désirer que cet événement se réalise. En effet, Maurice redevenant l'île de France compléterait heureusement le groupe de nos possessions dans l'océan Indien, dont Madagascar est le centre. On voit d'ici les avantages économiques et stratégiques qui résulteraient pour nous de la rétrocession. Ajoutons que d'ailleurs Maurice est une possession appréciable ; peuplée de 370.000 habitants dont environ 250.000 Hindous ou Africains, elle cultive la canne à sucre et pourrait, mieux outillée, fournir en abondance nos marchés de produits propres à sa latitude. Le sol est riche, les planteurs sont actifs ; il faudrait peu de chose pour faire de Maurice une des colonies les plus prospères du monde. Mais la principale qualité de l'île, à nos yeux, c'est que sa population aspire sincèrement à être rendue à la patrie française.

En Russie, on continue à se battre un peu partout : pour les bolcheviks la fortune reste changeante. Le 29 août, on annonçait qu'ils venaient de reprendre l'offensive sur deux fronts : contre les Esthoniens sur le front russe du nord-ouest, et contre le centre et la droite de Denikine. Dans cette dernière direction, leurs efforts tendraient à couper l'armée de Denikine de celle de Koltchak dans la région au nord de la Caspienne afin de s'ouvrir un passage vers le Turkestan, que les Anglais ont évacué récemment et qui offrirait un champ d'expansion considérable au bolchevisme.

Sur le front nord-ouest, les rouges avaient remporté dès le début un gros succès, probablement par surprise : au nombre de 20.000 ils s'étaient emparés de la ville de Pskov, ancien chef-lieu de gouvernement, dont la population était d'environ 35.000 habitants.

Par contre, en même temps que ces nouvelles, arrivaient celles de graves défaites subies ailleurs par les troupes rouges. Sur le front polonais nos amis, avançant toujours dans la direction de la Dvina, avaient atteint les limites de la province de Vitebsk. La région lacustre au sud de la Dvina était, à la date du 28 août, le théâtre d'opérations très actives. De l'autre côté de la Russie soumise aux soviets, les troupes de Denikine continuaient à opérer vers le nord. Une partie de sa cavalerie était entrée à Tambov après avoir battu les rouges à Makarova, leur avoir fait 13.000 prisonniers et renvoyé dans leurs foyers 20.000 hommes que les bolcheviks avaient mobilisés de force et qui n'avaient pas encore reçu d'instruction militaire. Après ce haut fait, les régiments de Denikine poursuivaient leur marche contre Koslov, où était encore alors le quartier général bolchevik du front sud.

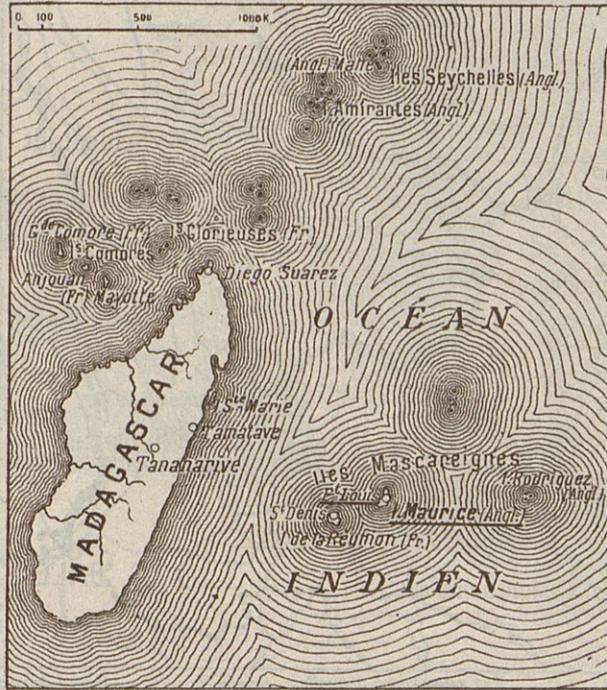
Enfin, comme nous l'avons annoncé, les bolcheviks avaient dû évacuer Odessa le 22 août. Et, le 28, on annonçait que « les troupes ukrainiennes réunies, venant du sud, avaient atteint le Dnieper près de Kiev, en face de la ville. La station de chemin de fer de Bojorka, distante de 15 kilomètres, avait été occupée ».

Une autre grosse nouvelle arrivait le même jour : une délégation envoyée par Lénine était arrivée à Kichinev chargée de soumettre au gouvernement roumain une proposition de paix.

La Chambre des députés a commencé, le 26 août, la discussion du projet de loi portant approbation du traité de paix, et depuis lors, elle y consacre les séances qu'elle n'emploie pas à d'autres objets, pourtant moins urgents. Cette discussion fournit à de nombreux orateurs l'occasion de se produire ; elle ne durera pas moins de trois semaines au cours desquelles la Chambre aura entendu une cinquantaine de discours. La situation n'en sera en rien modifiée : le traité est signé, il a reçu de part et d'autre un commencement d'exécution et les critiques qu'on lui adressera du haut de la tribune ne le feront ni meilleur ni pire. Il n'en faudra pas moins le ratifier tel qu'il est, et on aura perdu un temps précieux.

Le Conseil suprême a enfin mis au point le traité avec l'Autriche. Le texte définitif en sera remis le 2 septembre à M. Renner. Ce texte a été établi en tenant compte des observations faites par la délégation. Dans la lettre d'envoi qui accompagne ce document auquel il sert d'« introduction » indispensable, le Conseil insiste particulièrement sur la responsabilité de l'Autriche dans le déclenchement de la guerre mondiale, et établit que le traité qu'on lui impose est parfaitement supportable. D'ailleurs l'Autriche actuelle ne sera pas seule obligée de subir les conséquences financières des actes de la monarchie austro-hongroise.

Le général Pershing est parti le 1^{er} septembre pour rentrer en Amérique. Il a exprimé, en paroles touchantes, son regret de quitter la France et l'attachement qu'il a conçu pour notre pays, où d'ailleurs chacun gardera de lui et de sa vaillante armée un souvenir affectueux et reconnaissant.



LES ILES FRANÇAISES DE L'Océan INDIEN.

La Traversée des Vosges par voies ferrées

Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France avait pour conséquence rapprochée la percée de la barrière montagneuse qui sépare la plaine d'Alsace des régions industrielles restées françaises. On comprendra facilement qu'après la guerre de 1870-71, la question était difficile à poser. Les augmentations continuelles des armements allemands commandaient la prudence. En présence de voisins qui mettaient au-dessus de tout la préparation à la guerre, il était difficile d'admettre que notre gouvernement laissât entamer la barrière des Vosges.

Entre les deux guerres, celle de 1870 et celle de 1914, on se borna à construire un modeste tramway, à voie d'un mètre, bien connu des touristes, qui conduisait de Gérardmer au col de la Schlucht, et qui, par un embranchement, gagnait le Hohneck.

De leur côté, les Allemands avaient construit, à partir de la Schlucht, une ligne également à voie d'un mètre, qui descendait, par crémaillère, dans la vallée de Munster.

C'était là tout ce qui desservait les Vosges quand éclata la guerre en août 1914.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte de la région pour s'assurer que, sur une longueur à vol d'oiseau d'environ 120 kilomètres, il n'existe aucune liaison par voie ferrée avec l'Alsace, entre la ligne de Paris, Nancy, Strasbourg au nord, et celle de Paris, Belfort, Mulhouse au sud.

Or, sur l'un et sur l'autre versant de la chaîne montagneuse, les exploitations industrielles sont nombreuses, les grandes cités sont pleines de mouvement et de vie. Le trafic ne peut manquer, dans ces conditions, d'être considérable.

Sur le versant français, nous avons Nancy avec sa population de 120.000 habitants, Epinal avec 30.000 habitants, Saint-Dié, Gérardmer, Remiremont, Belfort qui compte 40.000 habitants.

Sur le versant alsacien, Strasbourg avec 180.000 habitants, Mulhouse 95.000 habitants, Colmar 44.000 habitants, Schlestadt, Thann, etc.

La liaison de Nancy à Strasbourg, par Lunéville, Sarrebourg et Saverne, est excellente. Il n'en est pas de même quand il faut aller de Nancy à Mulhouse : un long détour s'impose, comme lorsqu'il s'agit d'aller d'Epinal à Strasbourg ou à Mulhouse.

Certes, depuis environ cinquante ans, ce ne sont pas les projets qui ont manqué. En 1862 déjà, Mulhouse réclamait la construction d'une voie Remiremont-Thann, par Bussang. Colmar réclamait à son tour. Le 3 août 1870, le corps législatif, en pleine guerre, approuvait le tracé d'une ligne partant de Remiremont et aboutissant à la voie Colmar-Mulhouse.

On se doute bien que ce dernier projet ne devait être jamais mis à exécution. Les Vosges restèrent fermées, comme nous l'avons mentionné plus haut, jusqu'à la guerre qui vient de finir.

Enfin, la barrière va tomber. L'Alsace est reconquise. Le devoir de la France est de mettre en exploitation toutes ses richesses industrielles et commerciales, en construisant des voies ferrées qui vont bientôt relier les unes aux autres les riches régions des deux versants.

La question de la traversée des Vosges a fait, au mois de mai 1919, l'objet d'une communication de la plus haute importance, de la part de M. A. Gérardin, directeur de la Compagnie de l'Est, devant la Commission de l'outillage national.

Après avoir entendu le savant exposé de M. A. Gérardin, la Commission de l'outillage national adoptait le vœu suivant, qui résume la situation :

« Considérant que les relations de la région de Nancy et d'Epinal avec la région de Mulhouse ne peuvent s'effectuer par rails qu'avec un long détour ; qu'une ligne courte de Nancy à Mulhouse aura immédiatement une grande importance puisqu'elle donnera un raccourci notable entre une partie de la Belgique, Luxembourg, Metz d'une part, Mulhouse et les au-delà d'autre part,

« Emet le vœu que la ligne de Saint-Maurice à Wesserling soit construite le plus tôt possible à deux voies et avec une déclivité maximum de 10 millimètres par mètre, ce travail devant être complété par la mise à double voie de la ligne de Remiremont à Saint-Maurice et de la ligne de Wesserling à Lutterbach ;

« Considérant qu'il y a un intérêt certain à réaliser une liaison directe entre Epinal, Saint-Dié, Saales, Schirmeck et Strasbourg par une ligne d'intérêt général,

« Approuve le gouvernement d'avoir entrepris les travaux de cette ligne ;

« Considérant qu'il est essentiel d'établir d'autres traversées des Vosges, notamment dans la partie centrale,

« Croit devoir recommander, pour le moment, l'adoption de solutions relativement économiques, c'est-à-dire l'étude de lignes de montagne à profil accidenté avec traction électrique. Ces lignes devraient, à moins d'impossibilité technique ou financière, être construites à voie normale pour permettre d'y faire passer des wagons des grands réseaux et éviter des transbordements onéreux. »

Le projet de loi que le ministre des travaux publics, M. Claveille, vient de déposer sur le bureau de la Chambre donne satisfaction, au moins en partie, au vœu de la Commission de l'outillage national, et, en même temps, aux conclusions de M. Gérardin.

Il suffit, pour s'en convaincre, de placer sous les yeux de nos lecteurs le résumé du projet gouvernemental.

Le projet comporte l'établissement :

1° D'un chemin de fer à double voie, destiné à relier les lignes de Remiremont à Saint-Maurice, et de Saint-Maurice à Bussang, à la ligne de Krüth (ou de Wesserling) à Mulhouse, en empruntant tout ou partie des voies en exploitation entre Remiremont et Bussang ;

2° D'un chemin de fer à voie unique de Saint-Dié au col de Saales. L'acquisition des terrains sera faite pour deux voies. Cette ligne sera en relation directe avec la région d'Epinal-Saint-Dié et la région Strasbourg-Schlestadt.

La ligne projetée entre Saint-Maurice et Wesserling réduira de 50 kilomètres la distance entre Nancy et Mulhouse.

Après avoir constaté l'intérêt capital qui commande de relier les régions de Nancy et de Mulhouse par les voies les plus directes, M. Gérardin, dans le rapport auquel nous avons déjà emprunté des chiffres, donne d'intéressants détails sur le tracé de la nouvelle traversée des Vosges :

« Le tracé de la ligne est tout indiqué, dit M. Gérardin. Il passe par Epinal et Remiremont, remonte le cours de la Moselle jusqu'à Saint-Maurice, de là gagne Wesserling, Thann et Mulhouse.

« A raison de l'importance des centres traversés, la ligne nouvelle est appelée à desservir un très gros trafic ; il est donc nécessaire de lui donner un bon profil et de l'établir à deux voies. On peut sans difficultés limiter la déclivité à 10 millimètres par mille, à condition d'entrer en souterrain presque à la sortie de Saint-Maurice. Cet ouvrage, dont la construction ne comportera pas d'aléa, puisqu'il sera percé dans le rocher, mesurera environ 8.300 mètres de longueur. »

Un tunnel de 8.300 mètres, ce n'est plus une difficulté, ni même une prolongation des travaux. Les méthodes se sont perfectionnées depuis la construction des grands souterrains, comme le Mont-Cenis, le Gothard et le Simplon.

Donnons encore un extrait du rapport de M. Gérardin :

« Il n'y a pas, à travers les Vosges, une seconde ligne qui puisse assurer l'importance de celle dont nous venons de parler (la ligne Saint-Maurice à Wesserling). Il en est une cependant dont l'intérêt sera encore considérable.

« Pour faire le voyage par fer d'Epinal ou de Saint-Dié à Strasbourg, il faut passer à Lunéville. Or il est possible de relier Saint-Dié à Saales sans grands travaux d'art. La déclivité ne dépassera pas 15 millimètres par mètre.

« Cette ligne diminuera de 30 kilomètres le trajet d'Epinal à Strasbourg, et de 79 kilomètres le trajet entre cette dernière ville et Saint-Dié.

« Elle suffira avec une voie unique à assurer, quant à présent, les transports de voyageurs et de marchandises entre Epinal, Saint-Dié, Saales, Schirmeck et Strasbourg.

« Rien n'empêchera du reste de la mettre à double voie plus tard.

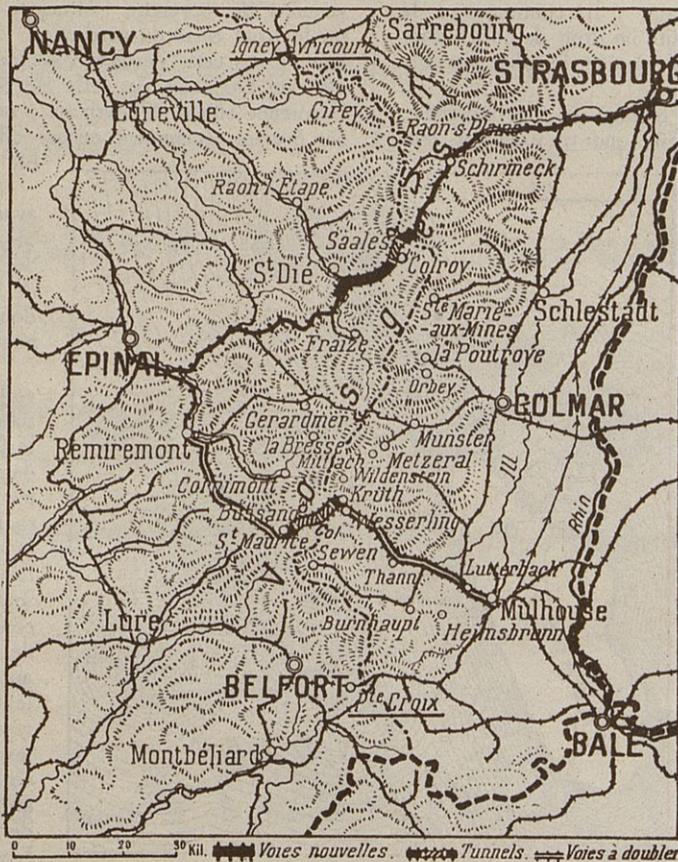
« Cette ligne est déjà commencée par l'autorité militaire (mai 1919), la Compagnie de l'Est n'intervenant que pour donner des avis d'ordre technique. »

Faisant allusion à la multiplicité des projets de traversée des Vosges qui ont vu le jour au cours de ces dernières années, M. Gérardin donne les sages conseils suivants :

« Il faudrait, avant tout, que les différentes agglomérations s'entendissent pour faire prévaloir un tracé unique. Comme il est cependant utile de voir des liaisons par rails s'établir dans les Vosges, notamment pour conduire à Colmar et à Schlestadt, ne serait-il pas plus sage de laisser de côté, pour le moment, les projets très onéreux et d'établir des lignes de montagnes à profil accidenté, qui pourraient, sans aucun inconvénient, être électrifiées ? »

L'heure de la réalisation est désormais sonnée. La barrière des Vosges est tombée.

MAXIME VUILLAUME.



LES VOIES FERRÉES A TRAVERS LES VOSGES.

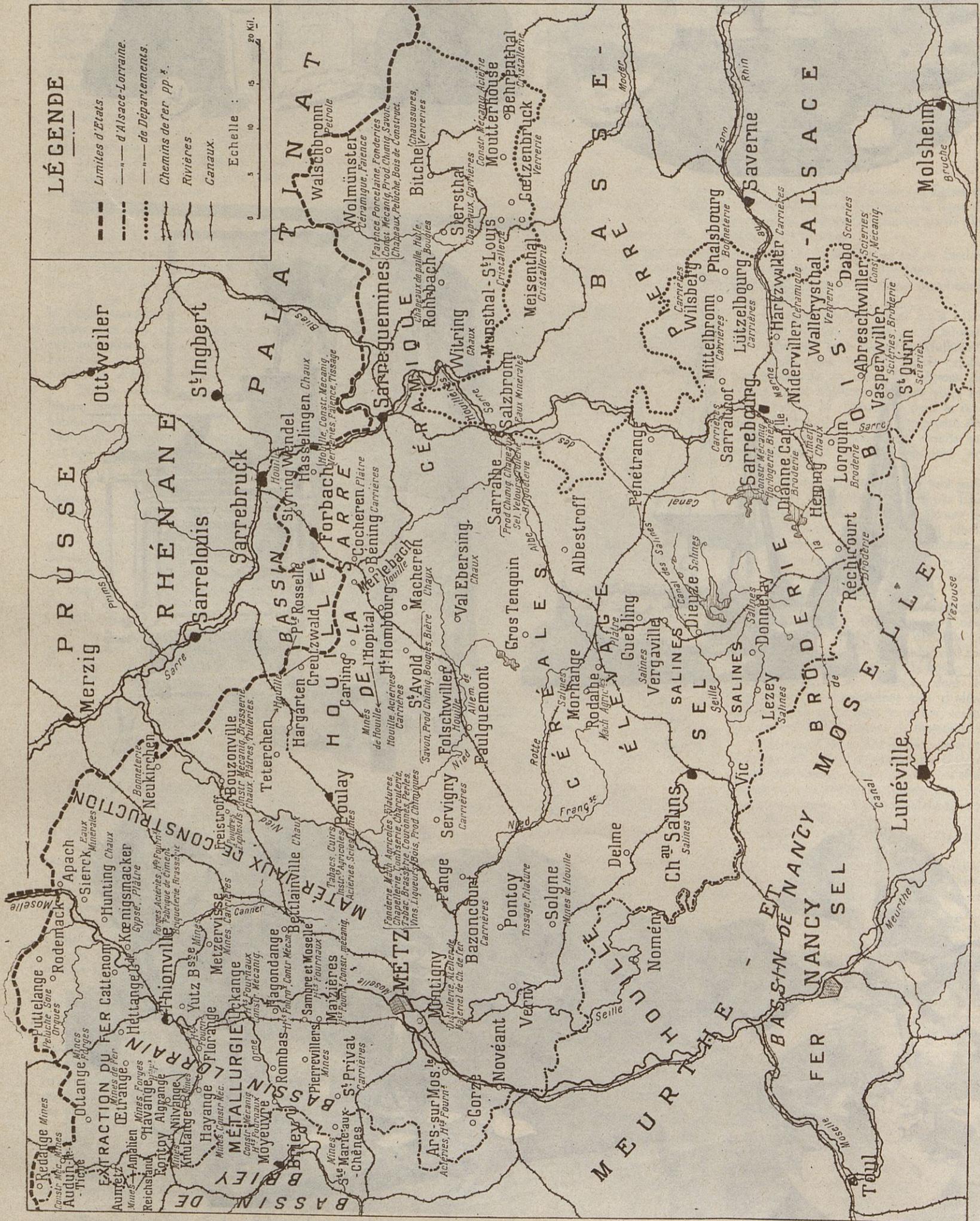
A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE L'OPIUM



La funeste passion de l'opium cause chez nous des ravages qui justifient toutes les mesures prises contre les fumeurs. Voici au travail, devant son fourneau, un préparateur de cette drogue, et, à côté, un coin de boutique chinoise où on la vend. Au-dessus, on voit, à droite, l'opium encore en mottes; à gauche, il est dans des pots que le marchand dissimule dans des cachettes de sa boutique. Ici, c'est la manière de fumer, et, à gauche, l'opération de charger une pipe.

Les principales industries d'Alsace et de Lorraine

3° LA LORRAINE



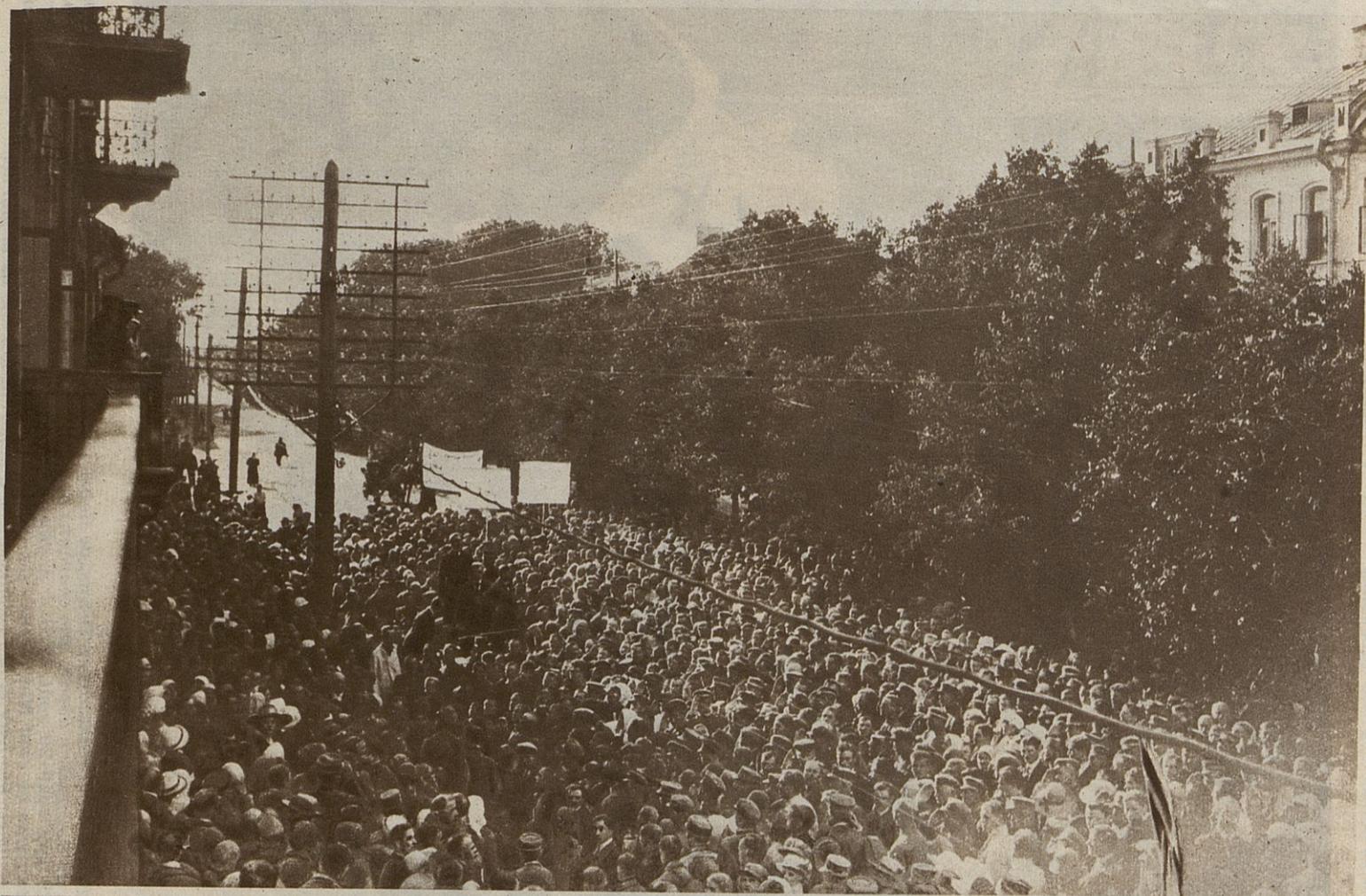
La principale richesse de la Lorraine, comme on le voit par cette carte, est constituée par ses industries métallurgiques dont la réputation est universelle. Au cours du beau voyage qu'il vient de faire à travers sa province natale, après avoir visité l'Alsace, M. Poincaré a pu voir s'y épanouir de nouveau, sous la fumée des hauts fourneaux, la grande vie industrielle. Il a été frappé de l'ardeur avec laquelle, dans les chantiers, dans les mines, dans les exploitations de toute nature, toute la population s'est remise au travail pour relever la prospérité du pays lorrain.

LA FRANCE CÉLÈBRE AVEC ÉCLAT LE TRICENTENAIRE DU GRAND COLBERT



A Paris ainsi que dans nos ports de guerre, le 29 août, a été célébré officiellement le 300^e anniversaire de la naissance, à Reims, de Colbert. Au pied du mausolée, œuvre de Coysevox, où, dans l'église Saint-Eustache, reposent les cendres du grand ministre, son lointain successeur, M. Leygues, a déposé une couronne de chêne et de laurier ornée d'un ruban tricolore sur lequel se lit cette inscription en lettres d'or : « La marine française à Jean-Baptiste Colbert, 29 août 1619-29 août 1919. » A gauche, à côté de M. Leygues, on reconnaît l'amiral Ronarc'h et le chef du cabinet civil de la marine, M. Moysset. A droite, l'amiral Tracou et le mécanicien en chef Masméjean. Ce même jour toute la flotte a arboré le grand pavais. C'était fête pour les équipages ; on leur fit à bord des conférences sur l'œuvre de Colbert. Des jeux et des réjouissances occupèrent le reste de la journée.

UNE GRANDE MANIFESTATION POPULAIRE A KOVNO



La grande ville de Kovno, en Lithuanie, qui comptait avant la guerre près de 80.000 habitants a été le 17 août le théâtre d'une manifestation dont ces photographies, les premières reçues de là-bas, montrent toute l'importance, et où se sont affirmés les sentiments de la population envers la Pologne. Le nouvel Etat lithuanien reste attaché par les liens du cœur à la nation polonaise et donne tout son concours à la lutte contre les armées rouges des soviets.

LE 6^e CONSEIL DE GUERRE VENGE MISS CAVELL



M^{me} Maillard.



M^{me} Baligand.



M. Thomas, de Landrecies.



M. Maillard, de Landrecies.



M^{me} Deberre, et dans le médaillon miss Cavell.



M. l'abbé Vallier.



La princesse de Groy

Le 6^e conseil de guerre a condamné à mort le traître Georges Quien, coupable d'avoir, pendant l'occupation de la Belgique, dénoncé aux Boches miss Cavell et un grand nombre de patriotes belges et français qu'il savait envoyer ainsi à la mort ou aux bagnes allemands. Il a été impossible de fixer, tant il est élevé, le nombre des personnes qui furent victimes de ses dénonciations. Le voici devant ses juges. Autour de la page, les principaux témoins.



ECHOS



LA SCIENCE DE DEMAIN

À L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, M. Daniël Berthelot a déclaré qu'il trouvait la raison du déclin des études scientifiques dans l'indifférence des instigateurs des nouvelles formes sociales pour les pures recherches de l'esprit.

Le *Temps* a ouvert à ce sujet une enquête dans le monde scientifique, tendant à définir l'influence des nouvelles formes politiques sur le progrès des recherches scientifiques.



Sans doute, nos professeurs sont mal rétribués et nos savants vivent péniblement. On ne distingue pas chez nous comme en Amérique, par exemple, des grands mouvements de générosité de l'industrie pour favoriser les progrès de l'intellectualité. Le chercheur est un être modeste vivant à l'écart, presque toujours privé des encouragements matériels de la nation et ne récoltant même pas toujours, à la fin d'une carrière remplie de travaux ardu, la récompense due à ses mérites.

On ne perçoit pas dans quelle voie et par quels moyens le gouvernement compte pousser largement les recherches des sciences appliquées. Néanmoins la majorité des correspondants du *Temps* estiment que, dans le pays du désintéressement et de l'idéalisme par excellence, nous ne manquerons jamais de chercheurs modestes qui puiseront leur seule récompense dans la joie de former des disciples et d'avoir contribué, dans la mesure de leurs moyens, à un progrès de l'humanité.

OCTOGAME !

M. WOODROW WILSON — l'éminent président des Etats-Unis — a, comme on sait, quatorze principes.

Il possède, par surcroît, un homonyme, M. Charles-Hugues Wilson, qui, lui, par contre, n'a aucun principe...

Mais M. Charles-Hugues Wilson, en revanche, a plusieurs femmes...

Cet extraordinaire citoyen de la libre Amérique, en effet, est octogame... ce qui veut dire qu'il a cru devoir convoler en justes noces avec huit épouses différentes — à l'insu les unes des autres, bien entendu.

Le scandale a fini par éclater. Et M. Charles-Hugues Wilson va être jugé incessamment à New-York, sous l'inculpation de polygamie.

Mais, pour polygame qu'il soit, M. Charles-Hugues Wilson n'a rien d'un féroce Barbe-Bleue ou d'un sinistre Landru : ses huit femmes sont bien vivantes. Et elles vont toutes comparaître, comme témoins, devant le tribunal !

Il est possible qu'en face de cet aréopage vengeur, l'octogame va passer un fichu quart d'heure !

Et ce sera justice...

L'AVOINE GERMÉE, ALIMENT DU CHEVAL

D'APRÈS M. A. Satre, médecin-major et médecin-chef d'ambulance, on utiliserait bien plus avantageusement l'avoine comme aliment du cheval, en la faisant germer d'abord. Comment ceci s'expliquerait-il ? La simple addition d'eau rendrait-elle le grain plus riche en



matières alimentaires ? Ce n'est pas cela. Mais dans le grain germé, les ferments dissolvent les matières protéiques et transforment l'amidon en dextrine et en glucose. Les albuminoïdes deviennent des peptones et des amino-acides tout prêts à être utilisés. Rien que par l'imbibition, entraînant la germination, on peut diminuer de près d'un tiers la ration normale. Car l'avoine, attendrie, se mâche et s'assimile beaucoup plus complètement (au détriment du moineau qui recherche dans le crottin les grains intacts) ; la digestion est plus facile et plus complète. La macération du grain devrait être de 62 heures dans de l'eau à 20° C. d'après M. Satre, qui a appliqué le procédé et l'a trouvé très satisfaisant comme résultats.

LA CRISE DU LOGEMENT A LONDRES

Le ministère de la santé publique — il y en a un à Londres, et il serait peut-être temps qu'il y en eût un à Paris — vient de faire faire un relevé de toutes les maisons non occupées. Il se proposerait de les convertir en appartements en vue de remédier aux difficultés actuelles. On évalue à 100.000 le nombre des personnes qui trouveraient ainsi un logement à des prix modérés l'hiver prochain.

D'autre part, le gouvernement réquisitionne divers hôtels antérieurement attachés à des usines de munitions. Il en ressort que la crise du logement, comme celle de la vie chère, ne sévit pas moins à Londres qu'à Paris. Il en ressort également un bon exemple d'initiative gouvernementale que nous pourrions méditer utilement.

AU PAYS DE FRANCE

TOUS A PRODUIRE

La masse du public se représente volontiers la Confédération Générale du Travail comme un laboratoire où l'on prépare sans cesse, d'une façon ardente, la révolution par la violence. Au cours des discussions qui viennent d'avoir lieu au sein de la Confédération Générale du Travail sur l'orientation de son action, il faut savoir avec quelle précision et quel sang-froid on a examiné la situation économique présente et les obligations qui en résultaient pour toutes les classes de la société, y compris les membres de la Confédération Générale du Travail.

C'est ainsi que M. A. Merrheim, secrétaire de la Fédération des métaux, qui a toujours distingué avec une grande énergie l'action sociale de l'action économique, a précisé sa pensée dans la préface écrite en tête de l'une de ses conférences. Il y repousse avec énergie l'idée de flatter purement et simplement l'instinct des masses et de se faire applaudir par elles. Ce n'est pas qu'il ne s'en prenne au gouvernement et au patronat, mais il souligne qu'il est absurde de croire d'une façon générale que l'augmentation indéfinie du salaire signifie l'enrichissement des individus. Il fulmine contre les orateurs qui vont chercher des applaudissements faciles en annonçant que l'on regorge de produits et que tous peuvent, sans limites, constamment développer leur bien-être et imposer des salaires proportionnés à leurs désirs personnels de consommation sans augmenter la production. Les acclamations qu'accordent facilement les foules à de pareilles affirmations sont issues de « l'instinct de la cohue féroce de la rue » que des années de mensonges ont habituée à haïr la production et, par répercussion, le travail. Les militants de la C. G. T. doivent avoir le courage, s'ils sont dignes de ce nom, de demeurer insensibles aux huées et aux calomnies et de dire aux foules que ceux qui leur affirment qu'on peut consommer beaucoup et peu produire, trompent la masse ouvrière et lui préparent des lendemains de souffrances indicibles.

Il faut avoir le courage de répéter que tout individu est producteur et consommateur. Il est impossible de développer le bien-être de chacun si on ne développe pas la production individuelle. Une révolution purement politique ne saurait résoudre le problème social. La révolution économique ne se fait pas dans la rue par la foule délirante et avide de détruire, pour le seul plaisir de détruire ou de gaspiller. Elle puise ses meilleures chances de réussite dans le travail et se développe par la production intensifiée, aussi bien dans les champs que dans les ateliers, par une meilleure utilisation des moyens de production. L'éducation des masses ouvrières doit tendre à leur enseigner la complexité et l'étendue de la tâche à accomplir et l'inéluctable nécessité d'agir continuellement avec ténacité dans l'organisation et par l'organisation.

Encore un effort et sera passée la crise présente. L'union se réalisera au point de vue économique. Elle est indispensable. Pour la politique... on verra ensuite.

LE NORD

La démobilisation se termine. Les derniers transports militaires s'achèment de ce qui fut le front vers l'intérieur. Mais la guerre aux difficultés continue sur le réseau du Nord qui, presque redevenu « civil », se trouve en face d'une nouvelle tâche formidable, plus longue et plus âpre que la précédente. Toute la France a les yeux fixés sur la zone dévastée qui attend



M. JAVARRY
Ingénieur en chef
des chemins de fer du Nord.



Colonel DUMONT
Commissaire militaire adjoint
du réseau du Nord.

tout des transports pour renaître. C'est le moment de rappeler, pour donner confiance, à quel effort surhumain la direction et le personnel du Nord ont déjà suffi. Le réseau a été cité dans les termes suivants :

Après avoir montré, depuis le début de la guerre, la plus belle endurance et la plus grande énergie dans l'exécution d'un service particulièrement dur, a donné, au cours des opérations militaires récentes et souvent dans les circonstances les plus périlleuses, les preuves nouvelles de son esprit de sacrifice et de son admirable dévouement au pays.

M. Javarry, son directeur, a été porté à l'ordre en ces termes qui en disent long :

Organisateur de premier ordre. A réussi par son activité et son énergie à obtenir du réseau du Nord un rendement dépassant toutes prévisions.

De cette direction, de ce personnel d'élite, la France attend l'effort de régénérescence.

Ils le donneront.

LA CENSURE DU CINÉMA

La censure du cinéma qui vient d'être établie sous une forme particulière peut avoir les plus heureux effets.

Le cinéma qu'on n'a pas développé jusqu'à ce jour autant qu'il le mérite comme instrument d'éducation pédagogique ou sociale, peut devenir, si on lui laisse toute licence, un instrument déplorable non point de démoralisation mais d'hébétement humain.

Il mérite qu'on accorde à sa production une attention particulière en raison de la séduction intense qu'il exerce sur les âmes simples. Un roman donne moins l'illusion de la réalité que le cinéma où l'on voit s'agiter et vivre devant soi les personnages dans des décors de la nature. Un enfant qui ne se trompe guère à la lecture d'un feuilleton peut se tromper, en regardant tourner un film, sur la réalité des événements qu'il représente. Si la censure qui vient d'être créée peut avoir pour effet de débarrasser le cinéma de toutes les scènes par trop sottement larmoyantes, attendrissantes ou effroyables, et d'orienter les producteurs de films vers des créations tendant à mettre un peu plus en valeur l'effort de renaissance de la France contemporaine, à montrer la réalisation du progrès dans tous les ordres sociaux, elle sera bienfaisante.

PENSÉES DE LA SEMAINE

LES MOTS QUI DONNENT A RÉFLÉCHIR...

— Quand on jette un coup d'œil d'ensemble sur les restitutions territoriales que les alliés ont insérées dans le traité, on est frappé de l'esprit d'équité qui a présidé à leurs décisions... Dans tout ce qu'ils ont fait, ils ont rendu justice au droit, et l'Histoire impartiale rendra justice à son tour à leur équitable modération.

(Rapport de M. BARTHOU sur le Traité de Paix.)

LA RECONSTITUTION DU CHEPTEL BOVIN

Le troupeau français bovin était, avant la guerre, l'une des richesses du pays. Il s'élevait à 14.787.000 têtes en 1913. Non seulement la France se suffisait à elle-même, mais elle exportait, en 1911, 131.650 têtes évaluées à 65.000.000 de francs et, en 1912, 86.500 têtes pour 40.000.000 de francs.

Six mois après l'ouverture des hostilités, l'effectif constaté accusait un déficit de 2.119.000 bêtes. Dans ce chiffre, il faut compter 936.000 bovins tombés aux mains de l'ennemi et n'ayant pu être évacués des territoires envahis. Les pertes pour le reste du territoire étaient donc de 1.200.000 têtes. Les causes de cette diminution résident surtout dans les réquisitions exagérées du début de la guerre. Nos effectifs se maintinrent pendant quelque temps grâce à des mesures appropriées. Mais la diminution des apports de viande frigorifiée et l'appel d'un plus grand nombre d'hommes sous les drapeaux firent qu'au 31 décembre 1917 le cheptel bovin ne comptait plus que 12.242.000 unités, soit une perte de 2.545.000 têtes.

Après des fluctuations diverses, on peut dire que cette perte de 2.500.000 têtes est celle de l'heure actuelle. Elle se répartit inégalement sur l'ensemble du territoire. Les pertes sont plus grandes dans les départements qui ont été envahis. Ainsi dans les Ardennes, l'Aisne et le Nord le cheptel est complètement détruit. Dans certains départements comme la Nièvre, la Manche, le Calvados, où les réquisitions ont pourtant été nombreuses, le cheptel est encore important à cause des grands centres d'élevage de la région. Mais en juin 1917 le déficit s'élevait dans la Mayenne à 22 %, en Maine-et-Loire à 32 % et en Seine-et-Marne à 35 %.

Les mesures prises pour hâter la reconstitution du cheptel dépendent des éleveurs et aussi du concours que l'Etat leur apportera. Quel sera le délai nécessaire pour cette reconstitution ? Les compétences agricoles pensent qu'il ne pourra être inférieur à dix années.

Le congrès de l'agriculture, qui s'est tenu à Paris en juillet dernier, après avoir entendu le rapport de M. Massé, ancien ministre, a laissé derrière lui une commission permanente qui fera entrer dans la pratique toutes les réformes signalées aux éleveurs. Cette commission sera aidée dans sa tâche par une autre organisation créée également par le congrès, la C. N. A. A., c'est-à-dire la Confédération nationale des associations agricoles, qui embrassera tout le territoire et aura des représentants de toutes les sociétés générales et régionales.

D'autre part, le gouvernement, par un décret du 25 avril 1919 faisant suite à la loi du 6 janvier 1919 tendant à l'intensification de la production agricole, instituait des *Offices agricoles régionaux et départementaux*, dont la tâche, en ce qui concerne la production animale, est d'abord l'amélioration des races et l'utilisation généralisée des reproducteurs de choix. Ils s'occuperont ensuite de la détermination expérimentale des méthodes d'alimentation rationnelle, des méthodes d'exploitation zootechnique les plus productives et, enfin, de l'amélioration de l'hygiène des animaux.

Dans chacun des départements, un office départemental agricole a été organisé. Un office régional coordonne les travaux de ces offices et poursuit l'étude et l'exécution de ceux qui sont de nature à intéresser plusieurs départements.

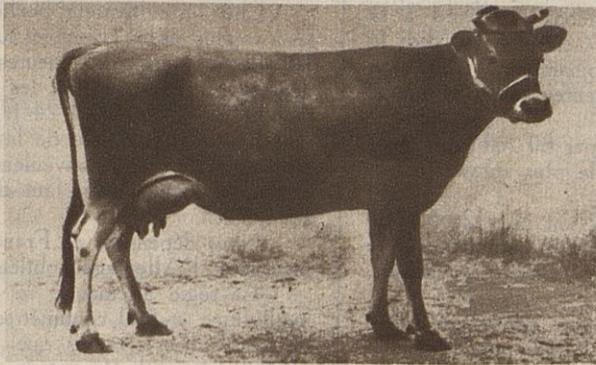
Le siège de ces offices régionaux a été désigné par arrêté du 14 mai 1919 et correspond aux huit grandes régions agricoles de la France : Paris pour le Nord, Nancy pour l'Est, Rennes pour l'Ouest, Bourges pour le Centre, Lyon pour l'Est-central, Bordeaux pour le Sud-Ouest, Clermont-Ferrand pour le Massif central, Marseille pour le Midi.

En ce qui touche les mesures urgentes à prendre, il a paru qu'au moment où nous reconstituons notre cheptel, il convenait de l'améliorer et d'appliquer méthodiquement les règles zootechniques connues, au premier rang desquelles se place la sélection.

Grâce à la diversité de son sol et de son climat, la France possède un grand nombre de races dans l'espèce bovine qui satisfont à ses besoins pour les aptitudes à la production du lait, de la viande et du travail. Ce sont les races flamande, normande, nivernaise, limousine, parthenaise, bretonne, tachetée jurassique, etc... La plupart ont atteint un degré de perfectionnement qui justifie l'extension ininterrompue de leur aire géographique et aussi leur réputation mondiale. Mais, à côté des grandes races, il existe encore dans nombre de nos départements des races diverses et

des populations métisses sans valeur qu'il y a intérêt à améliorer ou à remplacer. Les offices agricoles régionaux, d'accord avec les sociétés d'agriculture, détermineront la race de la région voisine qui répond aux conditions du milieu et agiront en vue de sa substitution au troupeau indigène inférieur.

Le choix de la race à adopter dans chaque région étant résolu, on poursuivra son amélioration et, dans ce but, il faudra imposer la *sélection rigoureuse et progressive des reproducteurs* qui est la plus sûre méthode de perfectionnement du bétail. En effet, si la sélection des reproducteurs est



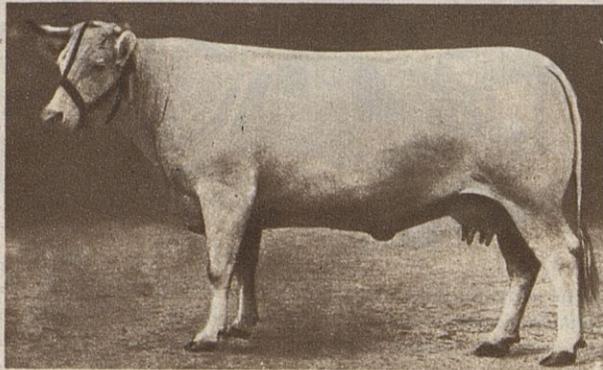
VACHE JERSIAISE, PRIX DE CHAMPIONNAT, RENNES 1908.

appliquée depuis longtemps par nos bons éleveurs qui consentent des sacrifices importants pour se procurer des géniteurs de haute valeur il n'en est pas de même pour la masse de petits éleveurs dont le choix est déterminé, souvent, beaucoup plus par le prix des saillies que par la qualité des reproducteurs. Pour économiser quelques francs, ces petits éleveurs recourent à des reproducteurs tarés qui vicient la race et sont cause de sa dégénérescence. Tant qu'on n'aura pas fait pour l'espèce bovine une législation analogue à celle qui existe pour l'espèce chevaline, l'amélioration des races sera impossible.

En attendant que le choix et la surveillance des taureaux soient ainsi réglementés par la loi, comme cela se passe dans les haras où les étalons publics doivent être contrôlés par l'Etat, les offices s'occuperont du choix individuel des géniteurs.

Le choix des géniteurs s'est effectué jusqu'ici sans tenir compte de l'ascendance ni de l'appréciation des aptitudes par l'épreuve. Les aptitudes seront déterminées par les épreuves pratiques : contrôle laitier, épreuves de travail, rendement en viande nette, etc.

Tout reproducteur étant la résultante d'une lignée d'ancêtres dont il transmet les caractères à ses propres descendants, il importe de connaître exactement l'ascendance des



VACHE NIVERNAISE, 1^{er} PRIX ET PRIX DE CHAMPIONNAT, PARIS 1913.

animaux que l'on consacre à la reproduction. Les livres généalogiques fourniront ces indications. Ils permettront à l'éleveur de n'admettre à la reproduction que les sujets sur lesquels se trouvent accumulées, par hérédité, les plus grandes qualités. Pour atteindre ce but, les livres généalogiques doivent être régulièrement tenus et surveillés afin de posséder une réelle valeur pratique. La plupart des livres généalogiques conservés en France ne répondent pas à ces conditions et ils réclament une réorganisation complète. La création de ces livres doit être réalisée par les grandes fédérations de sociétés d'élevage avec le concours des offices régionaux et leur tenue assurée par un conseil d'administration qui veillera à éviter les négligences ou les fraudes qui discréditeraient cette institution.

Les géniteurs mâles les mieux qualifiés par ces diverses épreuves de sélection pourront être approuvés. Cette approbation, qui comportera le bénéfice d'une prime spéciale, entraînera la réglementation de la monte. Le propriétaire s'engagera à livrer l'étalon approuvé à la reproduction publique.

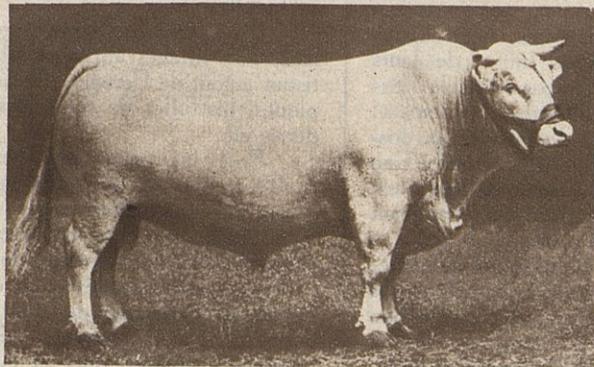
Si la sélection des femelles ne peut être aussi rigoureuse que celle des mâles, elle n'en est pas moins de la plus haute importance. Des primes de conservation pourront donc être attribuées, dans les mêmes conditions que pour l'approbation des mâles aux femelles susceptibles d'augmenter la productivité générale de la race. L'ascendance, la conformation, les aptitudes, la descendance devront être prises en considération comme dans le choix des mâles, et les épreuves spéciales de rendement en lait et beurre seront particulièrement importantes.

Il faudra aussi que le gouvernement mette rapidement à la disposition des agriculteurs les farines, sons et aliments concentrés nécessaires à la nourriture du bétail. En ce qui concerne les sons, il semble bien que le retour à la liberté du commerce diminuera le taux du blutage. Il en résultera que les issues, actuellement mélangées à la farine pour la panification, retrouveront leur destination normale.

Des syndicats d'élevage devront être créés dans les régions qui n'en possèdent pas encore.

Voici toutes les dispositions générales qui doivent nous donner à nouveau le cheptel d'avant-guerre. Pour les besoins immédiats des régions libérées, le gouvernement a passé des contrats avec l'Amérique pour la fourniture de 11.000 bovins dont un nombre important a déjà été mis à terre dans nos ports.

ROBERT BEAUFORT.



TAUREAU CHAROLAIS, PRIX DE CHAMPIONNAT, PARIS 1912.

L'ALCOOL AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

NOTRE victoire militaire, si complète cependant, serait illusoire si nous ne remportions pas sur nous-mêmes d'autres victoires plus difficiles encore, si nous n'arrivions pas à débarrasser notre France des fléaux sociaux qui la rongent, et dont l'alcoolisme est le plus redoutable.

On comprend aisément la difficulté pour nos gouvernants d'interdire totalement la production de l'alcool dans notre pays, qui est, avant tout, un pays agricole, et dont la richesse tient surtout aux productions de son sol.

Chaque région française peut produire de l'alcool : le Nord a la betterave, l'Est et l'Ouest la pomme de terre, le Centre et le Midi la vigne, les arbres à fruits, le seigle, le maïs et le topinambour. C'est sans doute ce qui explique pourquoi la France est malheureusement la nation la plus touchée par l'alcoolisme.

Elle possède, en effet, un débit de boissons par 80 habitants pour un par 9.000 en Norvège, pays dans lequel on a le plus enravé le terrible fléau.

Paris a un marchand de vins par 4 maisons, soit pour 2.662.000 habitants 30.482 débits. New-York, pour 3.457.000 habitants, en a 10.822 ; et Londres, pour ses 4.536.000 habitants, 5.860. Ces chiffres, hélas ! se passent de commentaire.

A Paris, la mortalité annuelle pour les hommes adultes de 30 à 50 ans est de 37 pour 1.000 ; elle est de 47 pour 1.000 pour les cabaretiers.

On estime à 75 pour 100 les crimes et délits dus à l'alcoolisme, et la folie, elle-même, doit son accroissement à la même cause.

Avant la guerre, dans le département de la Seine, le nombre des aliénés avait doublé depuis 1870 ; la proportion des fous alcooliques avait passé de 17 à 48 pour 100 pour les hommes, et de 3 à 22 pour 100 pour les femmes.

Tous les dix ans on doit agrandir les asiles de fous. Il nous faut donc reconnaître — en plus des tristes constatations des effets de l'alcoolisme — qu'il grève lourdement nos dépenses de l'assistance publique.

Qu'est devenue la superbe race normande ? Le déchet est navrant aux conseils de revision. Dans la Seine-Inférieure, on a réformé jusqu'à 30 pour 100, et dans l'Orne jusqu'à 50 pour 100 du contingent, alors que le maximum des réformés est de 20 pour 100 dans les autres départements.

Tandis que le Français consomme 5 litres d'alcool à 100 degrés, l'Allemand n'en consomme que 2 lit. 80, l'Anglais 1 lit. 75, l'Italien 1 litre, le Norvégien 0 lit. 9. Nous arrivons donc loin en tête des nations dans la consommation de l'alcool poison.

A ces constatations, il nous faut en ajouter une, plus terrible encore : celle du développement de l'alcoolisme chez les femmes depuis la guerre.

Un docteur de la Manche en a examiné les progrès dans son département, et s'il faut l'en croire, les cas d'aliénation chez ces dernières ont quadruplé depuis 1914 ; et un des membres de l'Académie de Médecine de Paris a pu préciser que les maladies nerveuses et mentales des femmes à Paris ont augmenté, de 1915 à 1918, dans une proportion de 28 pour 100 dont la majorité sont dues à l'alcoolisme.

L'alcool, disait, il y a longtemps, Gladstone, fait plus de ravages que ces trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre.

C'est sans doute pourquoi les compagnies d'assurances anglaises contre la maladie n'assurent pas les buveurs ou leur font payer un tarif spécial.

En résumé, les 9.000.000 de travailleurs français dépensaient chaque année au cabaret, avant la guerre, 1.400 millions de francs de leurs salaires, et, d'après de récentes statistiques, ce chiffre, par suite de l'excessive augmentation de la vie, a presque atteint 4 milliards actuellement.

En face de ces résultats, il nous est nécessaire d'envisager la possibilité d'enrayer le terrible fléau en supprimant totalement l'alcool « Eau de mort », et cela sans préjudice aucun pour nos ressources agricoles, puisque nos cultivateurs pourraient utiliser leurs résidus en changeant l'alcool « petit verre » en alcool chaleur, force et lumière.

L'alcool, en effet, est une des substances les plus utiles à l'industrie, et nous savons que la grande prospérité de l'industrie chimique allemande tenait à la facilité pour ses laboratoires de se procurer de l'alcool à bon marché.

Comme matière première, il entre déjà dans la fabrication des vernis, des colorants, des explosifs, des colloïdiums, des celluloides, de la soie artificielle, de la parfumerie, des produits pharmaceutiques, pyrotechniques, des savons, des tanins, des éthers, etc...

Comme éclairage, nous savons également que beaucoup de communes allemandes l'ont adopté. Dans les petites agglomérations, une usine à gaz est coûteuse à installer ; l'éclairage à l'alcool est, dans ce cas, plus simple et plus économique : il suffit de gazéifier ce dernier et de surmonter les becs d'éclairage d'un manchon à incandescence.

L'alcool peut aussi remplacer le pétrole, l'essence des moteurs à explosion, etc...

Nous achetons annuellement pour 200 millions de francs de pétrole à l'étranger, nous pourrions faire une grande économie sur ce produit en brûlant chez nous notre alcool national. La chose est scientifiquement possible, et nos ingénieurs ont assez de talent pour en trouver les dispositifs.

L'Allemagne brûle plus de 500.000 hectolitres d'alcool sur des réchauds ; elle consomme annuellement 1 million d'hectolitres d'alcool industriel de plus que la France, et elle n'aurait pas développé chez elle l'emploi des machines à alcool si elle n'avait pas été satisfaite du résultat.

Chez les cultivateurs boches, les locomobiles à alcool ont remplacé celles à vapeur, et les avantages suivants ont été obtenus : pour des machines de 10 chevaux, en 1.000 heures de travail, les locomobiles à vapeur ont dépensé 3.575 francs, et les locomobiles à alcool 2.483 francs, soit un rapport de 35 fr. 70 à 24 fr. 80 par cheval-heure.

La force nominale de la locomobile à alcool peut être dépassée de 50 pour 100 sans inconvénient, et elle peut être mise en marche immédiatement, tandis qu'il faut deux heures pour faire tourner une machine à vapeur.

Nous dépensons en France 10 francs par hectolitre d'alcool pour le dénaturer, l'Allemagne obtient le même résultat pour 2 fr. 50.

La régie allemande se contente d'y faire ajouter 2 litres d'acide méthylique et 500 centimètres cubes de base de pyridine (produit extrait de l'huile d'os), tandis que la régie française exige qu'on y introduise 10 litres de méthylène et un demi-litre de benzine.

Avant la guerre, elle vendait l'alcool dénaturé 32 centimes 1/2 le litre, et la France 50 centimes. Cet écart de prix est inadmissible si l'on considère que la France est un pays agricole et que l'Allemagne ne l'est pas ; et si nous sommes dans la nécessité de vendre notre alcool 40 pour 100 plus cher qu'elle, c'est évidemment que nous ne travaillons pas bien.

Abaissons donc le prix de l'alcool industriel, afin qu'il soit à même de lutter avec le pétrole, son concurrent étranger.

Pour cela, surchargeons le prix de l'alcool de bouche que nous laisserons fabriquer ; c'est-à-dire notre alcool de grandes marques qui s'exporte à l'étranger, et qui ne constitue pas proprement le péril alcoolique.

Facilitons la dénaturation par un produit à bon marché.

Rendons possible également la stabilisation du prix de revient, ce qui est absolument nécessaire si l'on veut que l'alcool soit adopté dans l'industrie usinière et agricole.

Pour cela, que l'Etat ou des sociétés achètent à l'agriculteur tous les déchets avec lesquels on peut fabriquer de l'alcool, et qu'ils se chargent de le faire distiller et dénaturer, pour le livrer directement au commerce, le laisser circuler librement et facilement, en décidant, ou obtenant, la revision des tarifs de chemin de fer afin de permettre de transporter l'alcool sur tous les réseaux au même prix et dans les mêmes conditions que le pétrole.

Envisageons, nous aussi, la production de l'alcool synthétique, qui a déjà pris une grande extension au pays boche, et que nos alliés Anglais et Américains ont l'intention de développer considérablement.

Faisons revivre le travail à domicile dans les maisons ouvrières et paysannes, ces petites industries rurales qui conviennent à une classe importante d'ouvriers-paysans où l'alternance d'un métier d'hiver et d'été est nécessaire si l'on ne veut pas priver les champs de l'homme que le sol réclame en l'attirant vers l'atelier, si la terre ne peut lui fournir un labeur suffisant pendant les mauvais jours pour assurer son existence et celle de sa famille.

Il y a cent ans, dans la généralité de la Picardie et dans le Soissonnais, 325 villages abritaient plus de 100.000 travailleurs à domicile. On tissait autour de Péronne, de Guise, de Roisel et de Ham les calicots, les piqués, les tulles de coton, les mousselines brochées, la lingerie, la broderie, etc.

Pour la région de Picardie, on pouvait dénombrer, en 1914, 4.200 ateliers ruraux occupant 6.200 ouvriers.

Les petits métiers paysans, aussi multiples qu'ingénieux, perpétuaient la tradition du travail industriel uni au travail agricole : on fabriquait des chaises, de la maroquinerie, des objets de joncs, des cartonnages, etc.

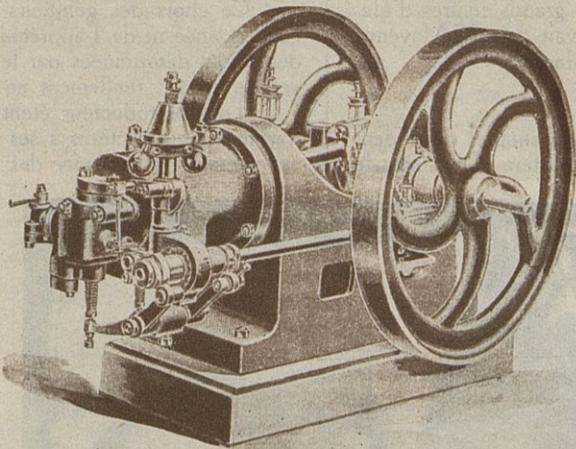
La guerre, en dévastant ces pays, n'a pas frappé à mort ces petites industries. Beaucoup de travailleurs aspirent à reprendre leurs anciennes occupations à la maison, et les mutilés eux-mêmes y voient le moyen de retrouver l'indépendance et la paix qu'ils souhaitent.

Alors, quel excellent débouché pour notre alcool industriel à l'aide duquel on pourra actionner les petits moteurs modernes qui ronfleront gaieusement dans les villages restaurés !

Félicitons et aidons, par tous nos moyens, le Conseil des ministres qui a, enfin, décidé de faire entreprendre, en grand, des essais pour l'adoption d'un carburant national à base de benzol et d'alcool.

Et alors, sans nuire à toute une population de travailleurs qui est celle de nos agriculteurs, nous aurons arrêté cette terrible gangrène qui ronge les fibres vitales de notre pays victorieux, et transformé en richesse notre « poison national ».

PAUL HERFORT.



TYPE DE MOTEUR POUR LA PETITE INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE.
Construit de manière à employer indifféremment, et avec le même résultat, l'alcool, le pétrole, l'essence, le gaz

MANUEL DU PARFAIT HOTELIER

A PRÈS avoir accablé de nos sages conseils l'Homme-qui-veut-faire-du-tourisme, il est naturel que nous tournions nos regards et notre voix vers l'hôtelier.

L'hôtelier est, en effet, la clé d'œuvre du tourisme. C'est lui qui le soutient et qui permet son développement. De sa propre qualité dépend, ni plus ni moins, la prospérité économique du pays. C'est pourquoi notre devise doit être : *Cultivons l'hôtelier !* C'est pourquoi, en dépit de l'été, du beau temps, de la chaleur et d'une certaine paresse qui nous alanguit à la fois le corps et l'âme, nous allons déployer le maximum de notre effort en vue de l'amélioration de l'hôtelier.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE MÉTIER D'HOTELIER

On ne s'improvise pas, on naît hôtelier. Tous ceux qui ne sont pas poussés par une irrésistible vocation à embrasser cette profession doivent s'en détourner loyalement. Sinon, ils ne feraient qu'encombrer fâcheusement une corporation dont il est nécessaire que les membres soient triés sur le volet.

La vocation de l'hôtelier se reconnaît de bonne heure, souvent même peu de jours après la naissance. L'enfant que la nature destine à ce métier présente un visage hilare et parfaitement rond, des narines mobiles et des mains préhensives.



F.V.

Ces trois caractères physiques correspondent aux trois vertus principales de l'hôtelier :

Le visage hilare et parfaitement rond indique une prédisposition à la bonne humeur.

Les narines mobiles dénotent un sens olfactif particulièrement développé, et par conséquent des aptitudes spéciales à la cuisine.

Les mains préhensives sont l'indice d'une grande habileté dans la science qui consiste à prélever un bénéfice sur toute chose.

Cultivons l'hôtelier !

L'HOTELIER DOIT-IL ÊTRE MARIÉ OU CÉLIBATAIRE ?

La question n'a pas encore été exactement tranchée, bien que nous l'ayons soumise à des compétences qui font autorité en la matière.

Si l'hôtelier possède une femme, celle-ci l'aidera à recevoir les voyageurs, elle surveillera astucieusement les domestiques, elle ajoutera au confort strict la grâce adoucissante d'un arrangement plus aimable des meubles et de fleurs harmonieusement disposées.

Bien entendu, il faut que l'épouse d'un hôtelier ne soit ni hargneuse, ni tâtillonne, ni prodigue, ni coquette, ni sale, ni trop exubérante, ni trop silencieuse, ni trop intelligente, ni trop gourde, etc. Et l'on admettra qu'il est malaisé, à moins d'être particulièrement servi par la Providence, de rencontrer une créature qui remplisse toutes ces conditions.

L'hôtelier célibataire court donc beaucoup moins de risques que l'hôtelier marié. Sans compter le risque de voir un jour sa femme partir au bras d'un voyageur qui lui a plu.

Il est vrai que, dans ce cas, un simple changement d'enseigne remettra les choses au point : l'*Hôtel du Cheval-Blanc* deviendra l'*Auberge du Grand-Cerf*.

DÉFINITION DE L'HOTEL

Qu'est-ce qu'un hôtel ?

Un hôtel est une maison, à un ou plusieurs étages, comprenant un nombre varié de chambres garnies de meubles et ouverte à tout individu disposant d'une certaine somme.

Cette définition, pour incomplète qu'elle soit, a cependant l'avantage de présenter nettement à l'esprit de l'hôtelier les points sur lesquels il doit concentrer son attention :

- 1° L'aspect de la maison ;
- 2° Les chambres et leur mobilier ;
- 3° Le tarif.

L'hôtel est un terme vague et que nous prendrons dans son sens général. Ainsi, l'hôtel ira de l'auberge au palace.

Certains affirment que tout doit céder le pas au palace, que le palace c'est l'avenir. Ils sont pour l'uniformisation du régime hôtelier. Ces gens se mettent incongrûment le doigt dans l'œil. Ils nous font penser à ces autres qui ne conçoivent pour toutes les villes de France qu'un seul type architectural.

Non, messieurs, pas d'uniformité !

Il y a des paysages où l'auberge s'encadre divinement, comme il y en a d'autres qui conviennent à la masse énorme, éblouissante et bruyante du palace.

Ne supprimons pas l'auberge. Contentons-nous de l'améliorer. Parmi les touristes, il y a pas mal de gourmets. Eh ! bien, les gour-



L'hôtelier se reconnaît de bonne heure à son visage rond.

mets n'ont jamais, dans un palace, l'impression qu'ils mangent bien. Alors que, dans une auberge, ils ont toujours cette impression-là.

DE L'AUBERGE ET DU PALACE

Une question montre sa face inquiète :

Quelles régions prédisposent à l'auberge, quelles au palace ?

Après une sérieuse étude, qui nous a coûté bien des sueurs, des veilles et des cheveux blancs, nous répondons, forts de notre conscience et préparés à toute polémique, que les vieilles provinces intérieures françaises nous semblent indiquées pour la création d'auberges :

Normandie, Ile-de-France, Poitou, Sologne, Provence.

Les palaces ont pour eux les stations balnéaires ou montagnardes, les plages de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, les villégiatures des Alpes, des Pyrénées, des Vosges.



F.V.



L'épouse de l'hôtelier ne doit être ni trop hargneuse... ni trop gourde.

CARACTÉRISTIQUES DE L'AUBERGE

L'auberge sera une vieille maison, édifiée dans le style de la province qui l'abrite, et plus large que haute.

Elle devra pouvoir être comparée, dans l'esprit des voyageurs ornés de quelque littérature, à une dame d'un certain âge, ronde et fleurie, et qui aurait conservé des manières affables.

La partie principale de l'auberge est la cuisine, où les voyageurs pénètrent directement dès l'abord. La cuisine, en effet, est faite pour réjouir l'œil du voyageur. C'est pourquoi un feu de bois y flambra sans arrêt, et quelques pièces de volaille y tourneront perpétuellement, dorées sur leur broche. (Pour éviter les frais, on peut faire installer, pour pas cher, un trompe-l'œil fonctionnant à l'électricité et imitant dans la perfection le feu de bois et les oies rôtissant.)

Les chambres de l'auberge seront à alcôves, avec des lits à rideaux. Carreaux rouges encaustiqués, très peu de tapis, toilette exigüe.

Sur le lit, matelas de plume, courtpointe de plumes, édredon très épais, même l'été. Draps de grosse toile, un peu moins larges que le lit. Punaises à volonté, selon les exigences du client.

Aux murs, chromolithographies héroïques et daguerréotypes. Courants d'air. Bruit du vent dans les portes et grincement de la girouette. (Un appareil vient d'être récemment inventé qui imite automatiquement le bruit du vent et le grincement de la girouette. Il suffit de le remonter tous les soirs.)

Le personnel sera composé comme suit : courtauds, maritornes et marmitons, les uns et les autres aussi maladroits que possible.

Observation importante : Ne jamais cirer les chaussures des clients. Les enduire de graisse sans les avoir préalablement brossées.

CARACTÉRISTIQUES DU PALACE

Le palace est grand. Le palace est neuf. Le palace est d'une hauteur vertigineuse.

La partie la plus importante du palace est l'ascenseur. Il sera vaste et conçu à la dernière mode, fonctionnant indifféremment de bas en haut et de haut en bas, meublé comme un salon et muni d'un nombreux domestique. En cas de panne entre deux étages, des en-cas y seront préparés, avec tout ce qu'il faut pour se repaître et se désaltérer.

Ensuite vient le hall. Il doit rappeler par ses proportions la défunte Galerie des Machines. On y trouvera des palmiers, des baobabs, des orangers, des chênes-lièges, des fauteuils d'osier, des rocking-chairs, des chaises-longues, des tables à jeu et à écrire, des phonographes, des pianos, un orchestre tzigane, une tireuse de cartes, des cireurs de bottes, des marchandes de cigares, des photographes de pur sang et de boxeurs, plusieurs stewarts, un bar et son barman, un jazz-band, une exposition des produits de la région, un punching-ball, des divans de cuir rouge, un bassin avec des poissons de même couleur, un quatuor spécialisé dans la musique de chambre et une quantité appréciable de jolies femmes.

Ensuite vient l'office. Il est en mosaïque blanche à frises bleues. Un garçon est spécialement chargé de le faire visiter aux clients. La glacière mesure au moins dix mètres de long.

Les chambres des voyageurs seront du type « cellule » et les salles à manger du type « réfectoire ». Ripolin blanc. Aluminium. Porcelaine. Pas de tentures, pas de tapis. Lits de sangle. Matelas de varech hygiénique. Electricité crue.

Savon obligatoire à l'eau de Javelle.

(A suivre... si l'on veut.)

FRANCIS VAREDDÉS.



L'Auberge (rapetissée 345 fois).

Le Palace (rapetissée 2.118 fois).

L'OUVERTURE, A LA SORBONNE, DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES RÉGIONS DÉVASTÉES



La séance inaugurale des Etats Généraux des régions dévastées, réunis grâce à l'initiative du "Matin", a eu lieu le 31 août dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Ribot, assisté de MM. Méline et Maginot. Plusieurs milliers de délégués, représentaient là plus de six millions de sinistrés. Les députés, les sénateurs des départements envahis, beaucoup de leurs conseillers généraux et de leurs maires étaient présents. Il s'agit, pour les populations que la guerre a ruinées et qui restent sans ressources et sans abri, de codifier leurs revendications et d'activer l'effort que les pouvoirs publics sont tenus de faire pour ramener la vie dans leurs pays ravagés. Ce sera l'ouvrage de quatorze sections en lesquelles se sont répartis les délégués. Voici M. Ribot ouvrant les Etats Généraux : « La France dévastée, a-t-il dit, veut revivre, et elle revivra ! »

Un Jour viendra



Le flacon Lalique f^{co} 33 fr.
Le flacon-réclame — 16.50

Fox trot
(dernière création)

Le flacon f^{co} 33 fr.
Le flacon-réclame — 16.50

Ambre vermeil

Le flacon Lalique f^{co} 66 fr.
Le flacon série — 33 fr.
Le flacon-réclame — 16.50

BOUQUETS :

Parlez-lui de moi, Premier Oui
Rose sans fin
L'Anneau merveilleux
L'Amour dans le Cœur

Le flacon Lalique f^{co} 38 fr.50
Le flacon série . . . — 33 fr.
Le flacon-réclame — 16 fr.50

EXTRAITS :

Éillet, Rose, Mimosa, Violette
Jasmin, Cyclamen, Lilas
Muguet, Chypre, Iris
et Hélio trope.

Le flacon f^{co} 25 fr.
Le flacon-réclame. — 13.50

Parfum
troublant,
captivant,
pénétrant.

Crème Teindelys, le pot 5 fr.; f^{co} 6 fr.
Fards (t^{tes} teintes) — 4 fr.; — 5 fr.
Poudre Teindelys — 4 fr.; — 5 fr.
Savon Teindelys . . . — 4 fr.; — 5 fr.
Eau Teindelys — 8 fr.; — 11 fr.
Bain Teindelys — 3 fr.; — 4 fr.
Lait Teindelys — 10 fr.; — 13 fr.

PULVÉLYS. — Poudre composée pour la toilette, supérieure aux poudres de talc du commerce. La boîte, 3 fr.; f^{co} 3 fr.75.

ARYS

3, rue de la Paix, PARIS

Envoi sur demande du Carnet de Beauté du D^r Reymondon.

TOUTES PARFUMERIES ET GRANDS MAGASINS

Prix : 0 fr. 60

Vient de paraître :

Carte de la Nouvelle Allemagne

Franco contre demande accompagnée de 0 fr. 75 en timbres-poste



EN VENTE :

Dans le Hall : 6, boulevard Poissonnière, Paris

et sur demande

chez tous les dépositaires du **MATIN** et du **PAYS DE FRANCE** en France et à l'Étranger.

Prix : 0 fr. 60

D'après les Préliminaires du 7 Mai 1919

Éditée par " **LE MATIN** "



Cette carte, spécialement éditée pour les lecteurs du **MATIN** et du **PAYS DE FRANCE**, a été établie avec le plus grand soin d'après le texte des préliminaires du 7 mai.

Du format d'affichage 50 x 65 environ et tirée en quatre couleurs, elle donne les nouvelles frontières de l'Allemagne et les anciennes, les territoires remis aux alliés, les zones d'occupation, les régions de plébiscite, les zones interdites aux établissements militaires, les fleuves internationalisés, les zones aériennes autorisées.

Elle permet de se rendre rapidement un compte exact des modifications apportées par les préliminaires au statut d'avant-guerre, par application du principe des nationalités.

Buste du Maréchal Foch



Copie demi-grandeur du buste par Auguste MAILLARD.
En vente dans les bureaux du Pays de France, 6, boulevard Poissonnière, Paris
au prix de **15 fr.** — Fco domicile: Paris, 18 fr. 50; Départ., 19 fr. 50.

OBLIGATIONS 5 % NORD DE SAO PAULO

Les coupons n° 2 et 3 des obligations 5 % de la nouvelle *Compagnie Chemins de fer Nord de Sao Paulo* (Sao Paulo Northern) sont payables chacun à raison de 12 fr. 60, monnaie française, au cours du change du jour, aux guichets de la Banque Fédérale, à Genève, 8, place du Mollard.

Les coupons n° 1 ont cessé d'être payés, par suite de la prescription, le 31 décembre 1918 et il en sera de même pour les coupons n° 2 le 31 décembre 1919.

Les porteurs d'obligations 5 % de l'ancienne *Compagnie Chemins de fer Nord de Sao Paulo* (Araraquara) qui n'auraient pas encore échangé leurs titres contre les obligations 5 % de la nouvelle *Compagnie Chemins de fer Nord de Sao Paulo* (Sao Paulo Northern) peuvent effectuer cet échange aux guichets du Banco Nacional Ultramarino, Rua da Quitanda, 120, Rio de Janeiro, ou du Banco Mercantil do Rio de Janeiro, Rua Primeiro de Março, 67, Rio de Janeiro.

L'échange des titres cessera incessamment en vue de l'arrêt du Suprême Tribunal du Brésil déclarant nulles les anciennes obligations.

Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser au siège de la Compagnie, 344, Praia do Flamengo, Rio, ou à la succursale de Paris du Banco Nacional Ultramarino, 8, rue du Helder.

Beauté de la Chevelure

PÉTROLE HAHN

Produit Français. R. VIBERT, LYO

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS

Em. CHEVILLIARD
13, B^{is} St-Denis, Paris
Contre 0 fr. 40 en timbres neufs (du pays du demandeur) nous adressons franco notre Nouveau prix-courant France, Colonies françaises et Croix-rouge, avec un timbre de Oubanghi à titre gracieux.



Chenil Français

CHIENS POLICIERS et de luxe toutes races
Expéditions de tous pays
PENSION & DRESSAGE
7, rue Victor-Hugo
CHARENTON (Seine)
Téléphone 53

Maison de Vente: 25, RUE DUPHOT, PARIS

CONFECTIONNEZ VOUS-MÊMES

VOS

IMPERMÉABLES

POUR

MESSIEURS, DAMES, ENFANTS, CIVILS & MILITAIRES et réalisez ainsi une économie de 75 à 100 %

Nous vous fournissons **GRATUITEMENT**

la marche à suivre, les PATRONS nécessaires pour établir vous-mêmes et sans la **MOINDRE DIFFICULTÉ**, sans connaissance spéciale, n'importe quelle sorte d'imperméable, du plus sobre au plus élégant.

Dans votre intérêt, écrivez-nous.

C'est une intéressante **INNOVATION**

Nous pouvons livrer TOUTES SORTES DE Tissus Imperméables dans des conditions exceptionnelles



VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

TOUT FAITS ET SUR MESURE

LE PLUS GRAND CHOIX & LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ

Catalogue — Planches illustrées
Liasses d'échantillons, gratis et franco

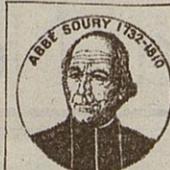
Etablissements "NEW AMERICA"

VILLEFRANCHE-sur-MER (Alpes-Maritimes)

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT

MALADIES de la FEMME

LA MÉTRITE



Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, aux Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, idées noires, doit craindre la Métrite.

La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infailible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (la boîte 2 fr. 25, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt).

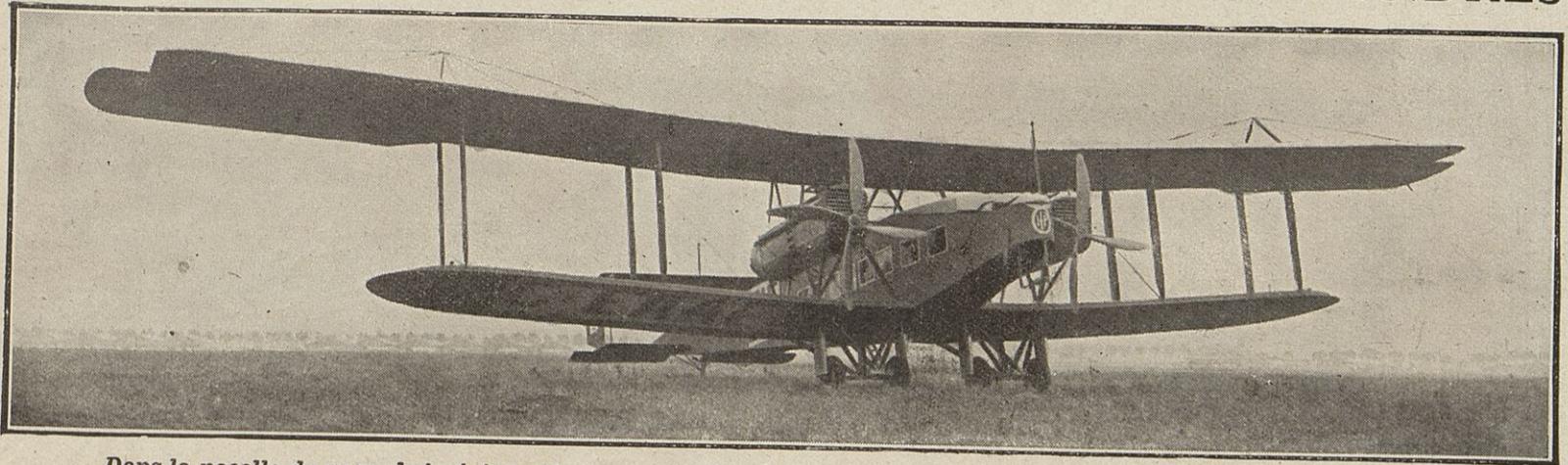
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir: Tumeurs, Cancers, FIBROMES, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, PERTES BLANCHES, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du RETOUR d'AGE, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies: le flacon, 5 fr.; franco gare 5 fr. 60; les quatre flacons, 20 fr., franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

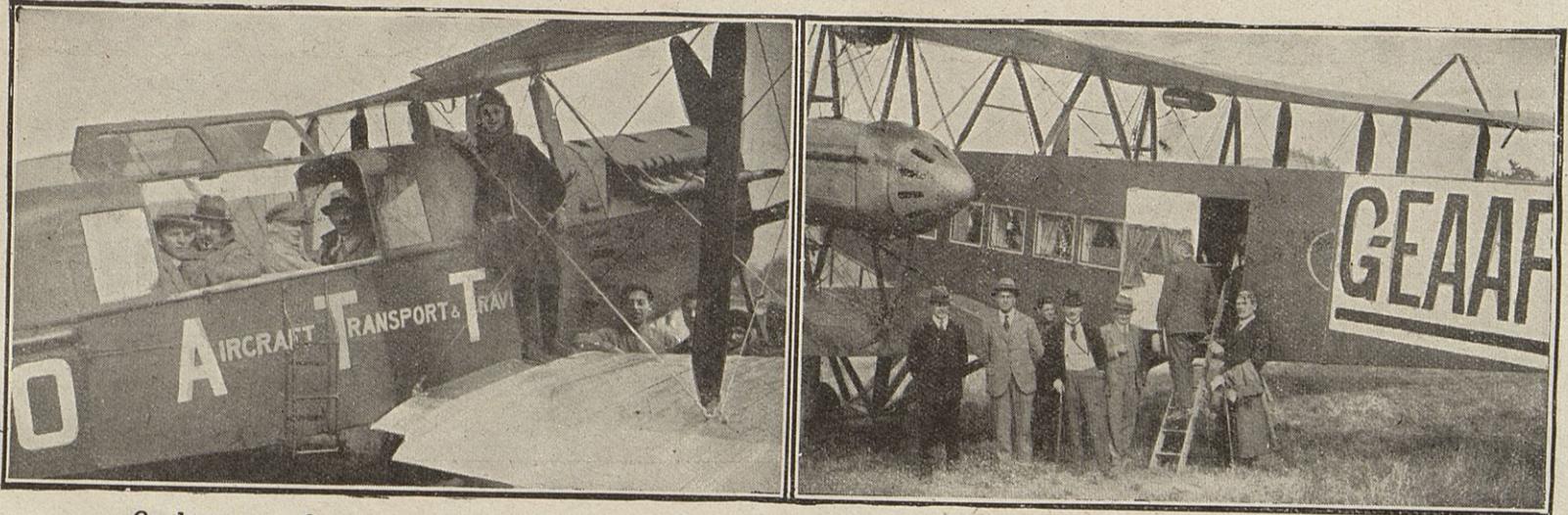
Notice contenant renseignements gratuits.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

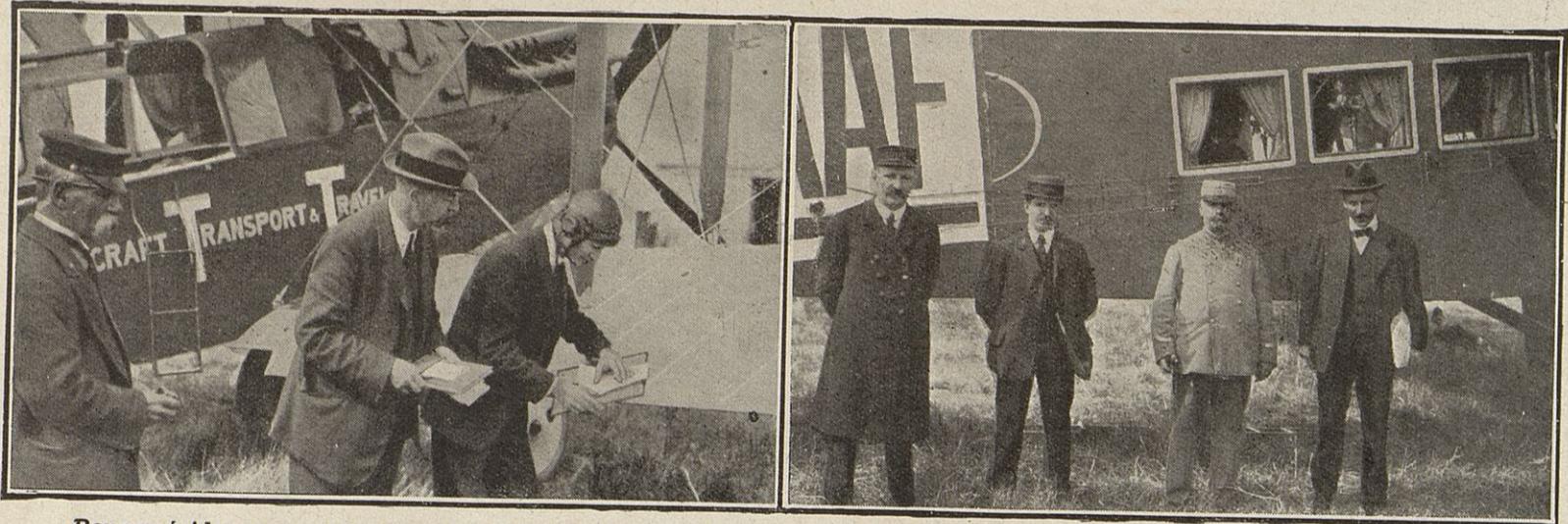
L'INAUGURATION DU SERVICE AÉRIEN PARIS-LONDRES



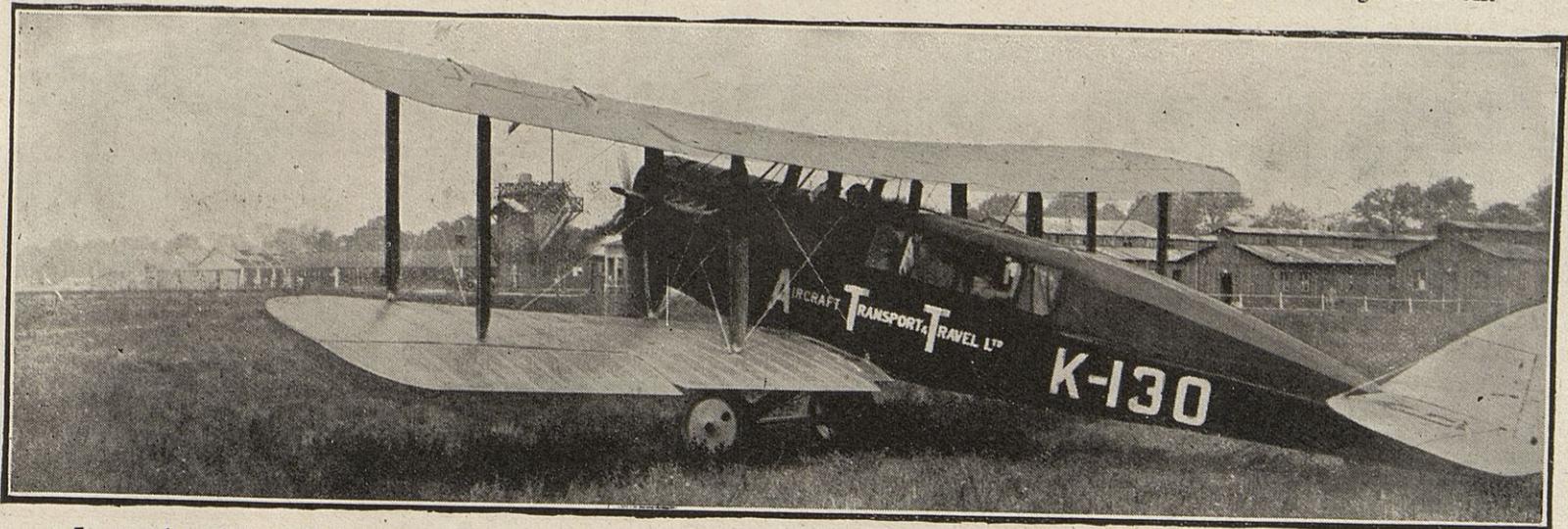
Dans la nacelle du paquebot aérien prêt à prendre le départ ont pris place dix journalistes anglais et américains.



Quelques-uns des passagers attendent le départ ; à gauche, on voit comment ils sont placés dans la nacelle.



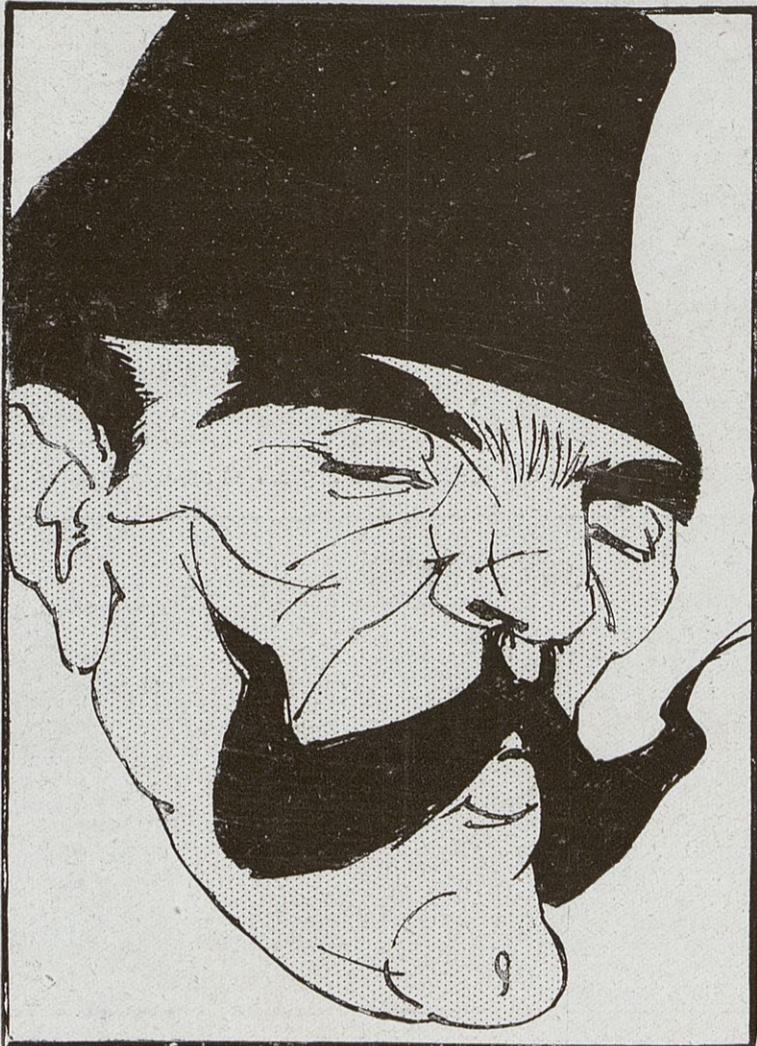
Pour présider au premier départ de France, il n'y avait qu'un agent des postes, un douanier et un guide de l'agence Cook.



Le service aérien régulier Paris-Londres-Paris, assuré par deux sociétés anglaises, a été inauguré le 24 août. Dans la même journée partaient trois avions de Hounslow, près de Londres, pour le Bourget, et un du Bourget pour Hounslow ; ils n'emportaient que des dépêches et des reporters. Ici, c'est un des courriers repartant du Bourget. Un des pilotes est le major Patteson, qui fit pendant l'armistice plusieurs fois le même trajet.



QUELQUES BONNES TÊTES DE TURCS



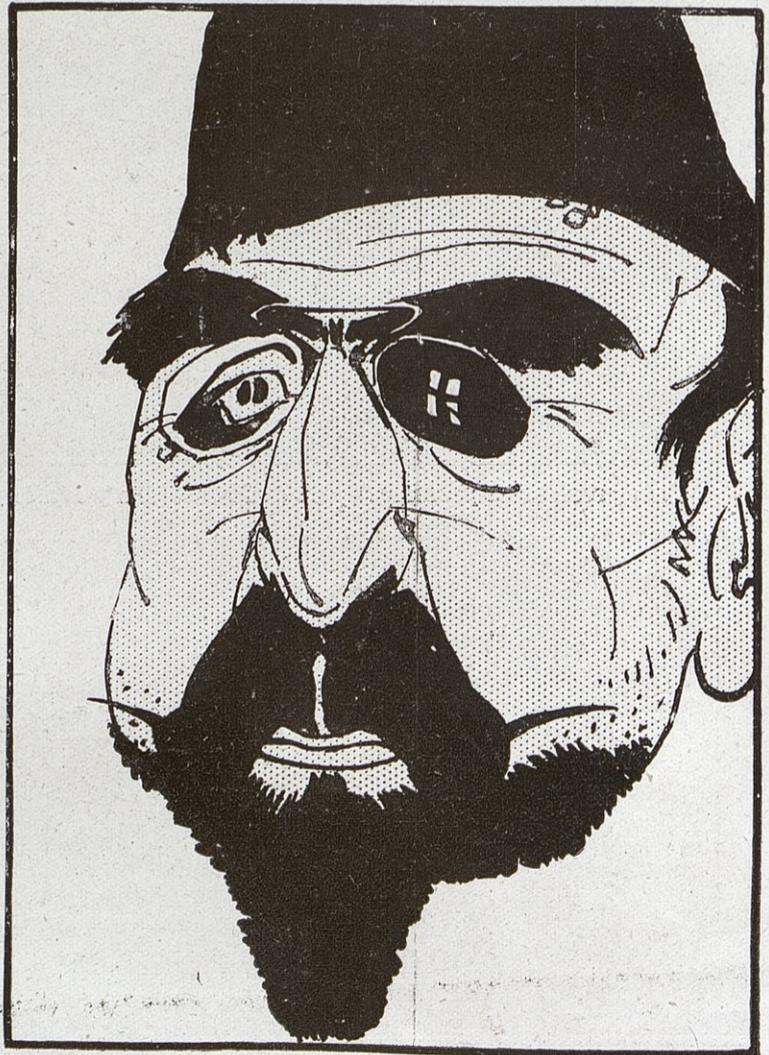
DJEMAL BEY



DAMAD FERID PACHA



RIFAAT BEY



RECHID PACHA